



# Comment impulser la transition agri-alimentaire grâce au déploiement systémique du Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée ?



*Mar i Munt*  
PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Par Agathe Lecuru  
Année 2021-2022

Rapport de stage  
présenté en vue de l'obtention du  
**Master 2 Développement Durable :**  
**Stratégies de Concertation et de**  
**Communication**



## Remerciements

---

Tout d'abord, je tiens à remercier Géraldine Caprani pour son encadrement bienveillant tout au long de ce stage. Je tiens à exprimer ma gratitude pour ses conseils, sa patience, son écoute et son grain de folie. Merci de m'avoir permis d'envahir son bureau avec mes nombreux krafts et post-it de visualisation du projet.

Je voulais également témoigner ma reconnaissance à toute l'équipe du Pays Pyrénées Méditerranée pour son enthousiasme, son dynamisme et son engagement envers la transmission de connaissances. Merci à Caroline Bataillon de m'avoir accordé sa confiance et permise d'évoluer professionnellement. Une mention spéciale à Pierre Le Men et Lenaïc Lepontailier pour leur collaboration et avoir été dans la bienveillance et le partage à chaque instant.

Je remercie toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la relecture de ce rapport.

Ensuite, un mot de remerciement aux stagiaires du Pays Pyrénées Méditerranée sans qui cette expérience n'aurait sûrement pas eu la même saveur.

Je souhaitais également remercier les enseignants du master pour m'avoir accompagné vers mon envol professionnel.

J'ajouterais un grand merci à mes camarades de master pour leur enthousiasme et complicité et particulièrement à la Team Vroum Vroum.

Enfin, je terminerais par un mot à mes parents qui m'ont toujours soutenu dans la poursuite de mes études.







## Introduction

---

Selon Damien Conaré, Secrétaire général de la Chaire UNESCO Alimentations du monde de Montpellier SupAgro *“L'alimentation nous concerne tous. La façon dont on mange, la façon dont on s'organise pour le faire façonnent la société dans laquelle on vit.”*

L'alimentation et l'agriculture sont des thèmes qui ont été des déclencheurs de ma prise de conscience écologique. Dès le début, mon parcours professionnel a commencé dans les champs au GAEC Lechevalier à Lion sur mer. A mes 18 ans, employée comme saisonnière, la cueillette de fraises me semblait être une activité anodine et répétitive. Toutefois, après 5 ans de travail en maraîchage en parallèle de mes études, cette expérience m'a permis de comprendre certains mécanismes du système alimentaire. Autrement dit comment ce plant de fraisier donnera-t-il les fraises trônant sur la tartelette du pâtissier ? Derrière ce fruit se cache en réalité de nombreux déterminants : pourquoi cette variété a-t-elle été plantée plutôt qu'une autre ? Quel volume d'eau a-t-elle consommé ? Pourquoi la cultiver en plein champ plutôt que hors-sol ? Comment prévenir certaines maladies attaquant les pieds ? Pourquoi fallait-il remplir au minimum 50 barquettes de 500 g en 4 heures pour que mon travail soit rentable ? Pourquoi la vente directe aux consommateurs était-elle plus rémunératrice ? Ou enfin pourquoi le supermarché d'à côté préférerait-il se fournir en fraises espagnoles plutôt que celles de son village ?

Ces questionnements m'ont amené à comprendre et à définir le système alimentaire et agricole. Selon Louis Malassis en 1994, le système alimentaire est « la manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer de la nourriture ». Cette définition en apparence simple reflète en réalité une multitude d'interconnexions et interdépendances de la chaîne agricole et alimentaire : ses étapes, ses acteurs, ses politiques ... La production alimentaire et agricole est dépendante de ressources naturelles que nous prodigue notre planète. Or ces ressources, telle que l'eau douce par exemple, voient la rivalité pour leur usage accroître. Le changement climatique vient exacerber la pression sur ces ressources épuisables. Dès lors comment répondre au besoin de nourrir le monde en tenant compte de nos limites planétaires ? Une transition agri-alimentaire est nécessaire.

Ainsi, c'est dans la volonté de contribuer à relever ces défis que j'ai cherché un stage me permettant d'appréhender des solutions concrètes pour impulser une transition alimentaire vertueuse. Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont des démarches permettant à différents acteurs de se regrouper, établir un diagnostic alimentaire et mettre en place des actions concrètes pour répondre aux enjeux de la transition alimentaire et agricole. Issus de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, l'Etat français encourage ces initiatives pour « relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. ». Ainsi, convaincue de l'utilité des PAT pour faire évoluer la production alimentaire et la consommation vers plus de durabilité, j'ai débuté mon stage au Pays Pyrénées Méditerranée pour le déploiement du PAT « Mar i Munt ». Mon stage s'inscrit donc dans la période de lancement du projet. Période durant laquelle se construit l'élaboration et le suivi de la stratégie du projet, sa coordination et les prémises de son animation via la communication et concertation. Ce rapport de stage retrace donc l'évolution d'un projet émergent ainsi que ses

réflexions pour essayer de comprendre l'ensemble des déterminants du système alimentaire et agricole grâce à une approche systémique .

Pour finir cette introduction, j'ajouterais que ce rapport revêtira à certains moments des passages engagés car il me semblait inenvisageable de parler de ce sujet qui me tient à cœur sans y laisser transparaître mes interrogations et mes craintes concernant le futur.

Le concept des limites planétaires définit un espace de développement sûr et juste pour l'humanité. Il est fondé sur neuf processus biophysiques qui, ensemble, régulent la stabilité de la planète : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'acidification des océans, l'utilisation mondiale de l'eau, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.<sup>1</sup>

## Table des matières

Remerciements .....	3
Introduction.....	5
Partie 1 : Contexte professionnel : Le Pays Pyrénées Méditerranée, une structure pilote fédératrice .	9
1. Qu'est-ce que le Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) ?.....	9
2. Le Pays Pyrénées Méditerranée et le Développement Durable .....	13
3. Rôle stratégique du stagiaire au sein de Pays Pyrénées Méditerranée.....	15
Partie 2 : Expérience professionnelle.....	19
1. Contextualisation des missions .....	19
2. Élaboration et suivi de la stratégie du PAT.....	20
3. Appui à la coordination du PAT .....	23
4. Appui à l'animation à travers la communication et la concertation.....	26
Partie 3 : Analyse thématique .....	32
Introduction.....	32
1. Qu'est-ce que la transition alimentaire ? .....	34
2. Un déploiement « systémique » du PAT « Mar i Munt » ? .....	39
3. La communication comme outil de déploiement d'un PAT systémique .....	46
Conclusion .....	51
Lexique .....	53
Sources .....	54
Annexes .....	56



*Mar i Munt*

**PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE**

## Partie 1 : Contexte professionnel : Le Pays Pyrénées Méditerranée, une structure pilote fédératrice

### 1. Qu'est-ce que le Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) ?

#### a. Historique

Le Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) a été constitué dans le cadre de la « Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire n° 99-553 du 25 juin 1999 (dite loi Voynet ou LOADDT). Cette loi avait pour but de faciliter une nouvelle organisation pour faciliter un développement durable des territoires, à travers une démarche ascendante et participatives des élus, des acteurs socio-économiques, des collectivités locales et des habitants. Cette démarche d'animation, lancée en 1999, a été portée par le Comité Intercommunal de Développement Économique du Vallespir (CIDEV) existant depuis 1991.

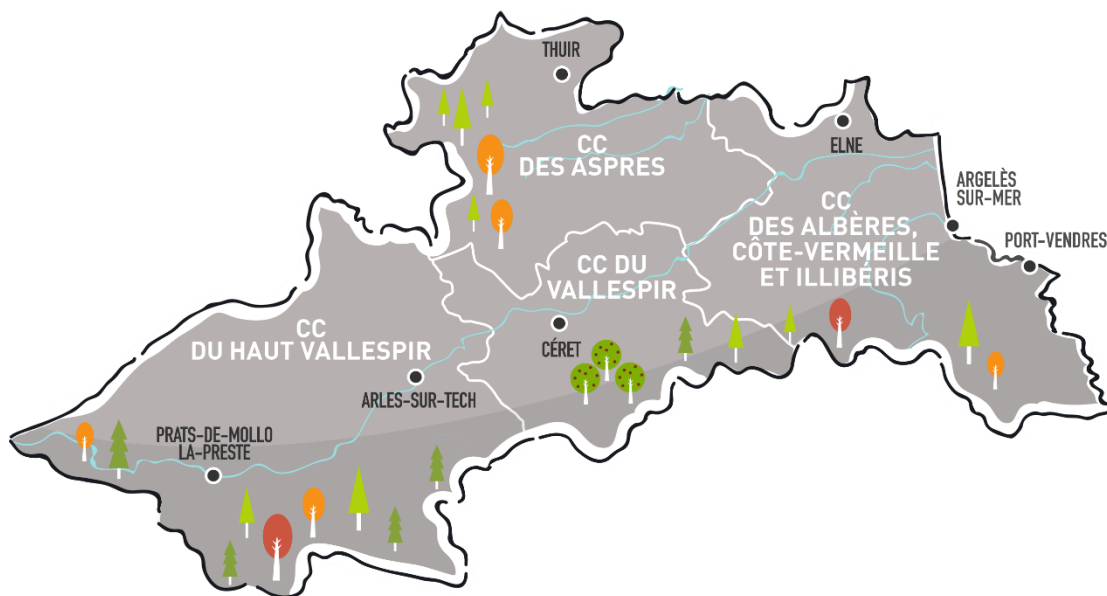
En 2001 suite à l'approbation de la charte de développement du PPM et aux modifications des statuts du CIDEV il a été constitué le « Conseil de Développement du Pays Pyrénées Méditerranée » afin d'ajuster les organes de fonctionnement aux critères de la loi et d'assurer à l'association une meilleure représentativité des acteurs du territoire. La reconnaissance du périmètre définitif, source de nombreux débats, a été établie par arrêté préfectoral le 30 mars 2004.

Suite à l'abrogation, en 2010, de l'article de la LOADDT fixant les conditions de constitution et de fonctionnement des « Pays », beaucoup ont disparu ou ont été englobés dans des EPCI. Le Pays Pyrénées Méditerranée, fort de la cohérence de son périmètre qui constitue un regroupement de plusieurs bassins de vie caractérisé par une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale ainsi que du soutien des acteurs locaux, a maintenu ses activités en poursuivant son objet et son statut.

En 2014, constatant les évolutions dans la recomposition territoriale et soucieux de respecter à la fois l'équilibre territorial et la pluralité des acteurs dans la composition du Conseil de Développement du Pays Pyrénées Méditerranée, une réforme statutaire a été nécessaire afin de s'approcher de la forme juridique des PETR. Les communautés de communes représentent aujourd'hui des structures clefs dans l'aménagement et le développement du territoire, tant en termes de stratégie que d'opérationnalité. Par ailleurs, elles regroupent les communes du territoire au sein de 4 espaces intercommunaux ; ainsi, la modification de la représentation des élus au sein du Conseil de Développement a été rendue effective : une représentation par communauté de communes avec pour chacune, leur président et deux délégués communautaires. D'autre part, au sein du bureau, la représentation du Collège des élus et du Collège socio-économique a été renforcée. Le Pays Pyrénées Méditerranée peut ainsi exprimer d'autant mieux son rôle d'accompagnement des dynamiques et projets locaux.

## b. Un territoire de contraste

Situé en région Occitanie dans le département des Pyrénées-Orientales, le Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) s'étend sur 1 150 km<sup>2</sup> pour 109 771 habitants, soit une densité de population de 94 habitants par km<sup>2</sup>. Il s'appuie sur l'ouverture avec la Catalogne que lui offre sa frontière partagée avec l'Espagne sur plus de 120 km. Le PPM couvre 58 communes regroupées en 4 communautés de communes : Vallespir, Haut-Vallespir, Aspres et Albères-Côte-Vermeille Illibèris.



Le territoire du PPM est contrasté et délicat à catégoriser bien qu'avec une dominante rurale. Il est au carrefour de dynamiques diverses (rural / périurbain / littoral / montagne / frontalier...). Sa cohérence se base sur :

- Son organisation physique, le long de la vallée du fleuve Tech,
- Sa structuration, le territoire étant bien maillé et présentant des bassins de vie équilibrés,
- Son identité, construite autour de la communauté de culture catalane,
- Une forte attractivité notamment touristique, avec un pic pendant la saison estivale.


## c. Présentation de la structure

L'association « **Conseil de développement du Pays Pyrénées Méditerranée** », a pour objet l'aménagement du territoire et le développement local durable. Aujourd'hui par habitude on ne se réfère à l'association que par « Pays Pyrénées Méditerranée » ou PPM.

L'association est financée à 50 % via une cotisation de 3 € par habitant versée par les 4 communautés de communes qui composent le territoire. Le PPM élabore et met en œuvre depuis plus de 20 ans, une stratégie de développement territorial durable qui se traduit par une animation du territoire et une mise en réseau des actrices et acteurs dans des domaines qui peuvent varier : forêt, culture, climat-

énergie, alimentation et agriculture durable, tourisme, coopération mais également par l'accompagnement des porteuses et porteurs de projets.

#### Les missions du Pays Pyrénées méditerranée

Animation territoriale	Accompagnement des porteuses et porteurs de projets	<ul style="list-style-type: none"><li>• Émergence et gestion de projets</li><li>• Ingénierie financière</li><li>• Gestion de programmes européens</li><li>• Production de connaissances et d'outils d'aide à la décision (études, stratégies)</li><li>• Suivi et évaluation</li></ul>	
------------------------	---	---	---

À titre d'exemple, le Pays Pyrénées Méditerranée a porté et porte à ce jour de nombreux dispositifs locaux, nationaux et européens tels que : 3 générations de LEADER, 2 générations de GALPA, un ATI FEDER, 10 projets transfrontaliers INTERREG, plusieurs projets transnationaux, 2 Plans Climat Air Energie Territoriaux, 2 Chartes Forestières de Territoire, 1 Projet Alimentaire Territorial...

À ce jour, le Pays Pyrénées Méditerranée constitue un périmètre commun pour le **Contrat de relance et de transition écologique** (CRTE) signé avec l'Etat et le Département des Pyrénées-Orientales le 2 novembre 2021 et le futur **Contrat Territorial Occitanie** (CTO) signé avec la Région et le Département pour la période 2022-2023.

#### d. Une gouvernance multi-acteurs

À l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée, la gouvernance consiste en la mise en réseau des différents actrices et acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux dans la perspective d'un projet de développement pérenne<sup>1</sup>. Cette mise en réseau des protagonistes du développement local s'appréhende comme un partage des connaissances et des expertises de chaque partenaire qui leur laisse cependant une part importante d'autonomie dans leurs choix stratégiques et dans le champ de leur intervention.

Les instances qui assurent cette gouvernance sont les suivantes :

##### Instances de décision :

- L'Assemblée Générale, l'instance représentative des forces vives du territoire et de ses partenaires. Elle se réunit au moins une fois par an.
- Le Bureau, émanation de l'Assemblée Générale, composé de 13 membres qui se réunissent mensuellement, et dont les 4 vice-présidents sont les présidents des communautés de communes du territoire.

---

<sup>1</sup> Pays Pyrénées Méditerranée. (2021). *Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique pour le Pays Pyrénées Méditerranée*

### Pilotage, programmation, etc. :

- Les Comités stratégiques ou de pilotage, constitués des collectivités et d'un réseau de partenaires techniques, financiers et d'autres actrices et acteurs locaux ciblés, pour chaque opération portée par le Pays : Charte Forestière de Territoire (CFT), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Schéma de développement culturel, etc.
- Le Comité de programmation LEADER en charge du suivi et de la gestion du programme et de l'attribution des financements
- Le Comité de sélection FEAMP en charge du suivi et de la gestion du programme et de la sélection des projets locaux pour l'attribution des financements
- Le Comité technique et de pilotage ATI-FEDER en charge de la présélection des dossiers et du suivi du programme
- Le Comité d'élaboration et de suivi du Contrat de Ruralité
- Le Comité de pilotage du Contrat Territorial Occitanie.

### e. Une équipe en action

Pour assurer son rôle de facilitateur dans le développement territorial le Pays Pyrénées Méditerranée compte sur une équipe pluridisciplinaire avec des compétences complémentaires.



**Caroline Bataillon**  
Directrice



**Françoise Maréchal**  
Assistante administrative



**Cédric Borg**  
Chargé de mission :  
Tourisme - LEADER -  
FEAMP - Contrat Bourg-centres



**Géraldine Caprini**  
Chargée de mission :  
Coopération - FEAMP -  
PAT - Tutrice de mon stage



**Lénaïc Depontailier**  
Chargée de mission :  
SIG - Data - Com visuelle



**Pierre Le Men**  
Responsable LEADER



**Anicée Sedaghat**  
Chargée de mission :  
Développement Culturel



**Paul Petit de La Rhodière**  
Chargé de mission :  
Charte Forestière de Territoire



**Cécile Lacombe**  
Chargée de mission :  
Transition énergétique et écologique



#### Des stagiaires en appui :

**Émilie Tamo** : Évaluation de la Charte Forestière

**Laure Sirere** : Arbres remarquables et indice de biodiversité potentiel

**Ariane Boneville** : Développement du schéma d'Activités de Pleine Nature

**Agathe Lecuru** : Déploiement du Projet Alimentaire Territorial



## 2. Le Pays Pyrénées Méditerranée et le Développement Durable

### a. Une stratégie territoriale de transition écologique

La construction de la nouvelle stratégie territoriale du Pays Pyrénées Méditerranée a commencé dès le printemps 2021 à travers des concertations ciblées auprès des acteurs publics et privés. À travers celle-ci le PPM s'engage vers la transition écologique, la résilience, l'habitabilité et l'équilibre territorial. La stratégie s'est formalisée par la signature le 2 novembre 2021 du Contrat territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE) entre le Pays Pyrénées Méditerranée, le préfet des Pyrénées-Orientales et le Département des Pyrénées-Orientales.

#### Qu'est-ce qu'un CRTE ?

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du Pays Pyrénées Méditerranée. Concrètement, le CRTE est un contrat de 6 ans passé entre l'État et le PPM lui permettant de donner une visibilité aux projets financés annuellement et pluri annuellement par l'Etat.

La stratégie de transition écologique du Pays Pyrénées Méditerranée s'articule autour de 5 principes fondamentaux et 12 défis collectifs :

#### LES 5 PRINCIPES :

Cinq principes fondamentaux à l'aune desquels sera systématiquement interrogée chaque action :

## Un territoire



### sobre

Sobriété **énergétique** - Sobriété **foncière** - Sobriété **numérique** - **Réemploi réparation et mutualisation** des biens - Consommation responsable des ressources - Lutte contre le gaspillage



### inclusif & à l'écoute de l'humain

Cohésion et **réduction des inégalités** - Soutien de la **diversité** - Patrimoine et construction de l'**identité** - Intégration et partage d'expériences - Renforcement du capital humain et du **bien-être** [environnement sain, sécurité, éducation et formation]



### respectueux du vivant

**Protection et régénération** des habitats, des espèces, des équilibres écosystémiques et de la diversité biologique - Respect des besoins des espèces [**migration, continuité**] - Réduction des pollutions et nuisances



### résilient

**Réduction des risques** [climat, risques naturels] - Analyses, anticipation, simulation et **adaptation** en vue des changements et crises [climat, économie, démographie] - Développement des **compétences** et du **capital social**



### qui coopère

**Mutualisation et coopération** intra-territoriales - Coopérations transfrontalière, internationale, inter-territoriale - **Réciprocités** urbain-rural

## LES 12 DÉFIS :

Le projet de territoire du Pays Pyrénées Méditerranée s'articule autour de 12 défis que les actrices et acteurs locaux se sont fixés afin de réussir sa transition. Les différents défis et projets qui y répondent, sont abordés de façon transversale.

## Préalable : ingénierie



Un territoire organisé qui s'épanouit autour d'une stratégie partagée



### 1.énergie

Un territoire à énergie positive



### 5.alimentation

Une transition alimentaire permettant à tout le monde de "bien produire" et "bien manger"



### 9.économie

Une économie dynamique et vertueuse



### 2.eau

Une ressource en eau à rationaliser et préserver



### 6.services

Une offre de services et de santé réinventée, répondant aux besoins et créatrice de valeur ajoutée



### 10.forêt

Une gestion partagée, durable et multifonctionnelle de la forêt



### 3.mobilité

Une mobilité des biens et des personnes durable, organisée, accessible



### 7.habitat

Des espaces de vie accessibles et de qualité



### 11.numérique

Un numérique accessible, sûr, responsable et porteur d'emploi



### 4.biodiversité

Une biodiversité révélée, intégrée et préservée



### 8.culture

Une culture singulière, partout, par et pour tout le monde



### 12.déchets

Une production de déchets maîtrisée, une gestion des déchets optimisée

Certains défis font déjà l'objet d'un approfondissement au travers d'un schéma dédié :

- Charte Forestière de Territoire (CFT)
- Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Schéma de développement culturel
- Schéma de développement des Activités de Pleine Nature (APN)

### Mais où est le terme « développement durable » ?

Bien que le PPM n'utilise pas explicitement le concept de développement durable pour caractériser ses actions, l'application de ce concept se fait de manière transversale et constante à travers ces 12 défis.

## b. Des principes de développement durable appliqués en interne

Pour que les 12 défis ne restent pas que des éléments de stratégie externes, les membres d'équipe du Pays Pyrénées Méditerranée ont décidé de réfléchir ensemble pour appliquer ces défis en interne. De ce travail découle 8 grandes actions :

- Impulser une démarche d'écoresponsabilité dans les locaux, à l'échelle de la Maison France Services pour en faire un lieu exemplaire
- Conduire une réflexion sur le confort au bureau / des bureaux et qualité de l'air intérieur (postes ergonomiques, équipements, plantes dépolluantes...)
- Concevoir un programme d'activités (massage avec prix libre, compétition MSP...) pour le bien-être et la cohésion d'équipe
- Favoriser l'ouverture à l'interculturalité (question du genre, écriture inclusive)
- Optimiser nos / les déplacements
- Consommer de façon responsable
- Mieux gérer les déchets
- Améliorer nos pratiques de travail avec le numérique de façon responsable

## 3. Rôle stratégique du stagiaire au sein de Pays Pyrénées Méditerranée

### a. Pourquoi un Projet Alimentaire Territorial ?

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée s'inscrit dans un contexte global et local d'incertitude. En effet, de multiples facteurs impactent aujourd'hui l'autonomie alimentaire des territoires : changement climatique, crise sanitaire, incertitudes croissantes liées à nos dépendances aux marchés internationaux et des secteurs agricoles et de la pêche en perte de vitesse.

Pour répondre à ces défis la mise en place de stratégies de transition alimentaire devient indispensable. Pour cela, dès 2014 l'Etat français prévoit dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39) la mise en place de Projets Alimentaires Territoriaux dits PAT. Chaque année, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation réalise donc un appel à projets permettant de financer « des projets fédérateurs, démultipliables ou exemplaires s'inscrivant dans les objectifs du PNA »<sup>2</sup>.

Quelques chiffres sur les PAT en France ? Au 1<sup>er</sup> avril 2022, on compte plus de 370 PAT reconnus par le ministère de la transition écologique en France !

---

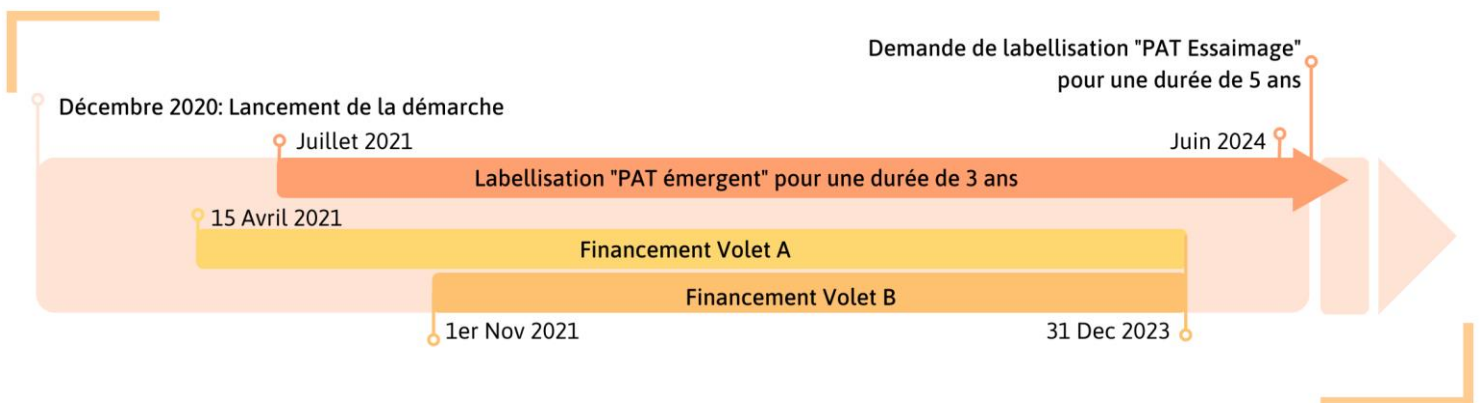
<sup>2</sup> Xavier Remongin. (Septembre 2020). *Les appels à projets du PNA : accompagner la mise en œuvre du Programme national pour l'alimentation dans les territoires* <https://agriculture.gouv.fr/les-appels-projets-du-pna-accompagner-la-mise-en-oeuvre-du-programme-national-pour-l'alimentation>

Le Plan national pour l'alimentation (PNA) de 2019 - 2023 dégage trois axes thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation alimentaire ainsi que deux axes transversaux : les projets alimentaires territoriaux et la restauration collective.

C'est donc en réponse à l'appel à projet du PNA « Émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux » d'avril 2021 que le PAT « Mar i Munt » est officiellement lancé. Financé dans le cadre de la mesure 13 du « Plan France Relance », volet A, la subvention de l'État lui permettant de financer, en partie, l'animation du PAT, le diagnostic, la mise en place de la gouvernance et quelques actions de communication.

En juillet 2021, il obtient la labellisation Projet Alimentaire Territorial de niveau 1 « PAT émergent » pour une durée de trois, non renouvelable.

En octobre 2021, le Pays candidate à l'appel à projet « Consolidation des projets alimentaires territoriaux » dans le cadre de la mesure 13 du « Plan France Relance », volet B. Il obtient en décembre 2021 une subvention de l'État lui permettant de financer différentes actions opérationnelles portées par des partenaires (Terre de Liens Languedoc-Roussillon, association GERMEN, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, Commune d'Argelès-sur-Mer, Commune de Cerbère, Commune de Saint-Génis-des-Fontaines).



Le PAT s'inscrit aussi dans le défi n°5 du PPM qui est celui de la « Transition alimentaire permettant à tout le monde de bien produire et bien manger ».

## b. Pourquoi un stage pour le déploiement du Projet Alimentaire Territorial ?

Géraldine Caprani est devenue en avril 2021 la cheffe de projet du PAT « Mar i Munt ». Après avoir impulsé sa dynamique, elle veille aujourd'hui à son suivi et animation. Ayant un profil pluridisciplinaire elle gère également d'autres missions et ne dédit que 60 % de son temps au PAT. Consciente de ces freins au déploiement efficace du projet, Géraldine Caprani a sollicité une enveloppe budgétaire via les financements européens et étatiques pour bénéficier de l'appui de stagiaires durant les 3 premières années de lancement du PAT.

C'est dans ce contexte que s'insère ma mission de stage. Étant la première stagiaire à se consacrer au projet mon rôle est très polyvalent puisque devant répondre tant aux besoins administratifs que d'animation. À l'image du thème transversal de l'alimentation, mon stage s'est construit au gré des besoins du projet m'amenant à travailler sur des thématiques diverses ainsi qu'avec différents membres d'équipes du Pays Pyrénées Méditerranée.

### Relations entretenues avec les différents membres de l'équipe



**Agathe** : Appui au déploiement du Projet Alimentaire Territorial

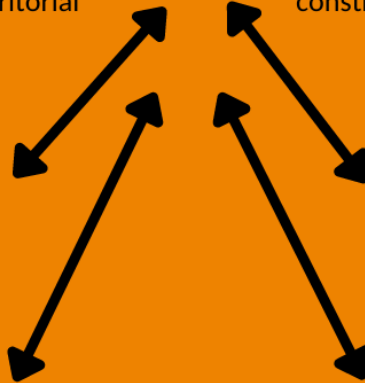


**Géraldine** : discussion, orientation et construction globale du projet



**Lénaïc** : collaboration pour la réflexion et mise en page des outils de communication

**Françoise** : collaboration pour les tâches administratives



**Pierre** : collaboration pour la concertation

**Caroline** : réflexion conjointe, approbation et correction des documents structurants le projet



*Mar i Munt*

**PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE**

## Partie 2 : Expérience professionnelle

### 1. Contextualisation des missions

Comme énoncé précédemment, le PAT « Mar i Munt » est financé par ses deux réponses aux appels à projets « Émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux » et « Consolidation des projets alimentaires territoriaux », appelés respectivement volet A et volet B. Le PAT est aussi financé grâce au programme LEADER 2014 – 2020 (prolongé jusqu'à 2022). Le Pays Pyrénées Méditerranée doit donc justifier les dépenses engagées grâce à ces subventions par la production de nombreux rapports et livrables.

Le PAT dispose également d'une labélisation de niveau 1 qui lui octroie une reconnaissance officielle par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Celle-ci est valable 3 ans et n'est pas renouvelable. En juillet 2024, si le PAT veut garder sa labélisation il devra répondre aux critères de niveau 2.

Critères de labélisation	Niveau 1	Niveau 2
<b>Diagnostic partagé</b>	Diagnostic prévu ou en cours	Diagnostic réalisé, partagé et éventuellement mis à jour
<b>Mise en œuvre d'actions opérationnelles</b>	Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration COFIL prévu ou mis en place Présence d'un animateur effective ou prévue	Plan d'actions rédigé (avec calendrier et moyens associés) et délibéré Des actions sont en cours sur différentes thématiques COFIL en place et effectif Mise à disposition d'un animateur/coordonateur à plein temps ou à temps partiel
<b>Engagement des partenaires</b>	Lettres de soutien de partenaires diversifiés	Documents signés attestant de l'engagement des partenaires (moyens)
<b>Prise en compte des objectifs du PNA</b>	Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale, éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial) et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGAlim). Une attention particulière est à apporter à cette dernière thématique qui devra être mise en œuvre obligatoirement au niveau 2	Mise en œuvre d'actions concernant différents axes et thématiques du PNA (cités au niveau 1), dont obligatoirement des actions concernant l'approvisionnement de la restauration Collective (Loi EGAlim) ; Intégration dans le plan d'actions de nouvelles thématiques du PNA non engagées au niveau 1

<b>Pérennité du projet</b>	<p>Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place</p> <p>Éléments de réflexion sur la pérennité du projet</p> <p>Document cadre où délibération établi(e) (ou prévu(e) à court terme) avec minimum d'engagements Financiers</p> <p>Moyens d'animation prévus.</p>	<p>Instance de gouvernance mise en place et opérationnelle</p> <p>Plan de financement réalisé et financements acquis (avec les délibérations)</p> <p>Pérennisation prévue de la présence d'un animateur ou d'un coordinateur dédié au projet à temps plein ou à temps partiel</p>
<b>Dispositif d'évaluation de l'impact du projet</b>	<p>Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Présence d'indicateurs de suivi pertinents</p> <p>Si possible : dispositif d'évaluation opérationnel</p>

Les axes en orange sont ceux sur lesquels je me suis le plus investie, tout en gardant à l'esprit les critères de labellisation de niveau 2.

Ainsi, mon stage débute en avril 2022 en réponse à ces différents objectifs. Pour déployer ce projet, mes missions se sont articulées autour de trois grands axes :

- Élaboration et suivi de la stratégie du PAT
- Appui à la coordination du PAT
- Animation et communication

## 2. Élaboration et suivi de la stratégie du PAT

### a. Assurer le suivi administratif, technique et financier des actions du volet B

L'appel à projet « Consolidation des projets alimentaires territoriaux » dit volet B, a permis d'obtenir un financement à hauteur de 366 983 €. Ce financement fait l'objet d'une convention de versement de la subvention entre le Pays Pyrénées Méditerranée et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Cette convention finance des actions s'articulant autour de 3 axes.

#### **A - Construire collectivement et faire vivre le Projet Alimentaire Territorial**

#### **B - Préparer la résilience alimentaire et la transition agroécologique**

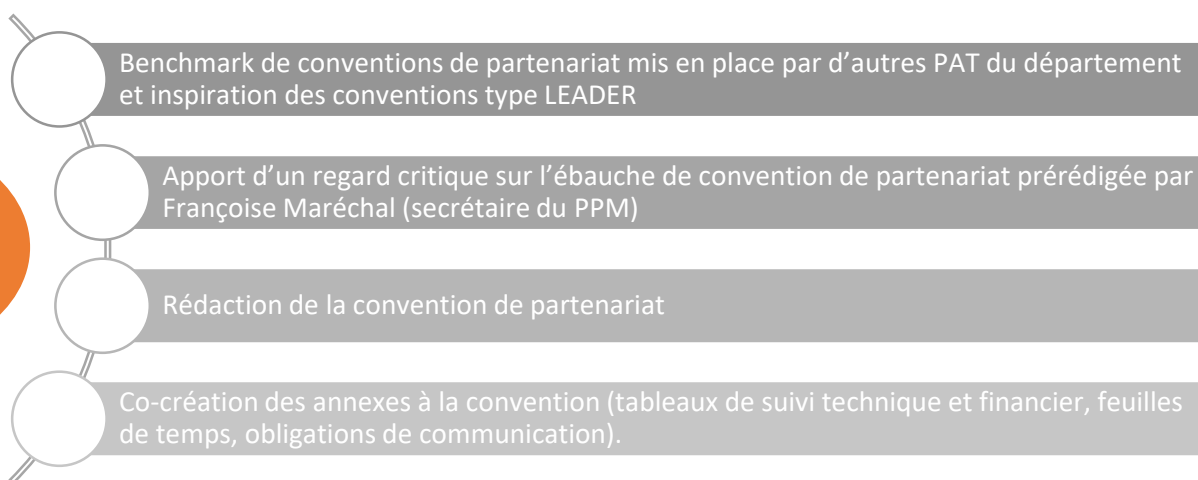
#### **C - Intégrer l'humain et faire de l'alimentation un vecteur de progrès social**

Les actions du volet B sont portées par différents partenaires : la Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales, la mairie de Cerbère, la mairie d'Argelès-sur-Mer, la mairie de Saint-Génis-des-Fontaines, l'association Terre de Liens et l'association GERMEN.

La première mission qui m'a donc été confiée était donc l'écriture de la convention de partenariat [annexe 1 extrait p.1 et 2 + plan des articles] permettant de formaliser le versement de la subvention attribuée au Pays Pyrénées Méditerranée aux différents partenaires du volet B.



## Structuration de la mission



### Difficultés rencontrées :

N'ayant pas personnellement une formation juridique pointue, il m'a été premièrement difficile de m'assurer de la valeur juridique de la convention lors de son écriture. Toutefois, j'ai pu compter sur l'expertise en gestion de projet de Géraldine Caprani et Françoise Maréchal pour m'aiguiller dans cette rédaction. Nous avons également sollicité notre référent PAT de la DRAAF lors d'un rendez-vous pour nous assurer d'avoir rempli tous les critères nous permettant de reverser la subvention.

### b. Lancement du diagnostic partagé

Le PAT « Mar i Munt » suit un calendrier de financement assez complexe. Le projet dispose d'ores et déjà d'un plan d'actions pour le volet B mais le diagnostic du territoire n'a encore été formalisé. Le Pays Pyrénées Méditerranée a décidé d'externaliser la réalisation de ce diagnostic partagé en faisant appel à un prestataire. Ma mission a donc été de rédiger un cahier des charges [annexe 2, extrait p.1 et 2] permettant aux prestataires pré identifiés de soumettre une proposition de diagnostic partagé et participatif sous forme d'un document expliquant leur méthodologie, budget et moyens alloués.

#### **Mais qu'est-ce qu'un diagnostic partagé ?**

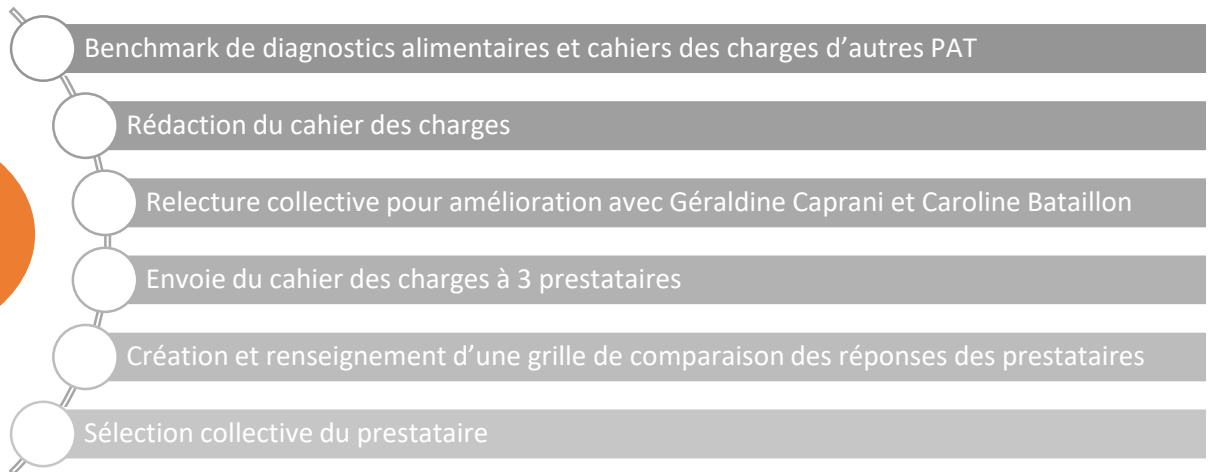
Un diagnostic partagé dresse un état des lieux du système alimentaire et agricole et doit montrer comment l'interconnexion de ces dimensions peut permettre de reterritorialiser la production alimentaire et relocaliser l'alimentation de manière durable, saine et accessible. Il se réalise par la concertation des acteurs du territoire.

Concrètement, nous avons décidé de mettre en avant deux critères essentiels pour le cahier des charges du diagnostic alimentaire partagé du PAT

- Le diagnostic alimentaire du PAT « Mar i Munt » devra être un diagnostic partagé et participatif. Par cela nous entendons que le diagnostic devra s'appuyer, dans un premier lieu, sur une étude approfondie du territoire (de manière quantitative et qualitative) pour ensuite être soumis aux acteurs du territoire dans le but d'établir collectivement les problématiques, enjeux, objectifs et actions pouvant en découler.

- Ce diagnostic devra aussi permettre la création d'outils de monitoring du PAT. Le diagnostic partagé et participatif étant une vision du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée à un instant précis, il est indispensable de pouvoir en suivre les changements. L'outil devra permettre de surveiller l'évolution des indicateurs de suivi qualitatifs et quantitatifs dans le but de permettre une actualisation constante du plan d'action.

**Structuration de la mission**



**Difficultés rencontrées :**

La sélection du prestataire a donné lieu à de nombreux débats au sein du Pays Pyrénées Méditerranée du fait de la diversité de méthodologies et de compétences des différents prestataires. Une première étape d'aide à la décision a donc été de consulter par mail la présidente du PPM ainsi que les élus et techniciens référents du PAT des communautés de communes du PPM pour qu'ils classifient les prestataires par ordre de préférence. Cette méthode a permis de dégager un prestataire dont l'équipe projet n'était pas pleinement convaincu.

Dans un second temps, nous avons donc choisi de réviser le cahier des charges initial. Le prestataire retenu se charge donc de réaliser une étude approfondie du territoire de manière quantitative et qualitative. La partie concertation des acteurs du territoire sera finalement confiée à un autre prestataire ou bien réalisée en interne par le PPM.

Ici, j'ai pu mettre à profit les cours d'ingénierie de projet reçu en M1. En particulier ces enseignements m'ont permis de structurer mes idées ainsi que de proposer de la méthodologie pour la rédaction de ces documents.

### 3. Appui à la coordination du PAT

#### a. Coordination interne : mise en place d'outils de suivi du PAT

À mon arrivée au Pays Pyrénées Méditerrané, un défi pour moi a été d'apprivoiser ce nouveau territoire : sa géographie, ses acteurs et dynamiques. J'ai aussi dû me familiariser rapidement avec le PAT, en particulier sur sa coordination en interne. Jusque-là, le projet était mené essentiellement par Géraldine Caprani qui sollicitait ponctuellement certains collègues du PPM (communication, secrétariat et direction) pour avancer sur le projet. Toutefois, avec le début de mon stage un fort besoin est né, celui de mettre en place des outils collaboratifs de suivi de projet entre Géraldine et moi ainsi qu'avec l'équipe.

##### *Le Gantt du PAT*

Le premier outil mis en place a été un Gantt du projet [annexe 3]. Je me suis donc attelée à la réalisation d'un retro planning mensuel sur Excel. L'objectif était de pouvoir attribuer les tâches à chaque membre de l'équipe projet sous forme d'une to-do-list. Cette liste était automatisée permettant par un système de code couleur de visualiser à quel membre de l'équipe était attribuée la tâche ainsi que de colorier automatiquement la période concernée par cette tâche dans le Gantt.

Cet outil a fonctionné pendant un temps mais nous nous sommes rendues compte de ses limites. Le retroplanning n'était pas assez adapté pour prioriser l'importance et l'urgence des tâches. Nous nous sommes aussi aperçus que puisque le plan d'action du projet n'était pas encore fixe, les tâches n'étaient pas spécialement catégorisées et le Gantt n'était pas lisible. Après discussion avec Géraldine, j'ai décidé de passer toutes nos tâches à effectuer sur l'outil en ligne de gestion de projet Trello. Lors de mon stage de M1 au sein de l'association NESI, Trello avait été notre outil de prédilection, j'ai donc pu initier son utilisation pour le PAT.

##### *La BBDD du PAT*

La BBDD du PAT [annexe 4] est un outil de référencement des acteurs du projet PAT. Un listing du projet avait déjà été créé par Géraldine Caprani pour répondre aux candidatures des appels à projets, cependant ce dernier n'était pas spécialement actualisé. Au début de mon stage, ne connaissant pas les acteurs du territoire, il m'était donc compliqué de repérer les personnes clés du système alimentaire du PPM. J'ai donc pris l'initiative de recréer un nouveau listing partant de celui existant permettant une actualisation au fil du projet des acteurs. Pour cela, j'ai mis en place deux techniques. La première a été de travailler à la catégorisation des acteurs. J'ai d'abord effectué des recherches sur la catégorisation des acteurs d'autres PAT puis nous avons réfléchi ensemble avec ma tutrice de stage sur quelles catégories nous semblaient les plus pertinentes pour notre PAT. La deuxième technique a ensuite été de mettre en place un listing Excel regroupant tous acteurs mais avec une option de filtres pour faciliter la recherche.

Durant ces deux phases, j'ai pu mettre à profit mes connaissances acquises pendant le master sur le traitement de l'information. Les cours de prise en main d'Excel m'ont été d'une grande ressource au moment d'automatiser les tableaux.

## b. Coordination avec l'extérieur : la nécessité d'une coordination du PAT à différentes échelles

La bonne coordination en interne du projet permet par la suite d'articuler le PAT autour des thématiques diverses touchant directement ou indirectement à l'alimentation. La coordination du PAT avec l'extérieur a pour but de se tenir informer des initiatives liées à l'alimentation sur le territoire, donner de la visibilité au projet et favoriser les coopérations multi-acteurs. Par conséquent, mes missions de stage ont aussi consisté à participer à des événements et réunions à différentes échelles :

- Échelle communale et intercommunale
- Échelle du Pays Pyrénées Méditerranée
- Échelle départementale
- Échelle européenne

Je n'évoquerais pas dans ce rapport l'échelle régionale et nationale par manque de concret sur ces échelles mais aussi par restriction du contenu.

### *Échelle communale et intercommunale : l'exemple de la concertation multi-acteurs pour le diagnostic agricole de la communauté de commune du Vallespir*

La volonté de création du PAT « Mar i Munt » a été voté par le Bureau du Pays Pyrénées Méditerranée qui comme énoncé au début de ce rapport est entre-autre constitué des présidents des 4 communautés de communes. Le PAT est par conséquent un projet structurant pour les communautés de communes et communes du PPM. Dans cette logique, nous participons régulièrement à tout type de rendez-vous ayant attrait à l'alimentation. Lors de ce stage, j'ai donc participé à un atelier de concertation porté par la Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales pour le diagnostic agricole de la communauté de commune du Vallespir. Le but de cet atelier était de regrouper la vision des acteurs du territoire autour de différents thèmes : eau et foncier, économie et filières agricoles, énergie et promotion agricole, partage de l'espace et environnement.

#### **Plus-value de cette participation pour le PAT :**

- Récolte de données qualitatives sur l'agriculture
- Mise en réseau avec les acteurs du territoire
- Présentation du PPM et PAT

#### D'autres réunions et événements auxquels j'ai participé :

- Réunion du PAEN de Céret
- Réunion du Contrat Local de Santé des communautés de communes du Vallespir et Haut Vallespir
- Réunion sur la mobilité foncière des filières viticoles des Aspres
- Réunion pour la création de la boutique de producteurs de Saint-Génis des fontaines

## *Échelle du Pays Pyrénées Méditerranée : l'exemple des rencontres de l'agroécologie*

Au sein du Pays Pyrénées Méditerranée, de nombreux collectifs et associations portent des initiatives en rapport avec la transition alimentaire. Les rencontres de l'agroécologie qui ont eu lieu en juin 2022 en sont un exemple. Ces rencontres sur deux jours se sont articulées autour de conférences sur les thèmes de l'eau et des arbres le premier jour et de visites de fermes le deuxième.

### **Plus-value de cette participation pour le PAT :**

- Approfondissement d'une thématique technique de la transition alimentaire
- Mise en réseau avec les acteurs engagés du territoire
- Rencontre d'agriculteurs et éleveurs du PPM

#### D'autres réunions et événements auxquels j'ai participé :

- Atelier des tiers lieux alimentation du Forum entreprendre dans la culture du PPM
- Réunion de partenariat pour l'évènement « Une cantine bio locale c'est possible ».
- Réunion avec des porteurs de projets alimentation

## *Échelle départementale : l'exemple des réunions inter-PAT*

Le Département des Pyrénées-Orientales porte un PAT à l'échelle départementale appelé « Mangeons Local 66 ». Ce PAT se concrétise par la création d'une plateforme logistique permettant de rapprocher producteurs locaux et restauration collective. Un autre axe de travail de ce PAT est de favoriser la coopération des PAT du département qui sont au nombre de 4 (dont le Pays Pyrénées Méditerranée). Dans le cadre de mon stage, j'ai donc participé à 2 réunions inter-PAT en visio sur les thèmes de la demande d'acompte du volet B, la vulgarisation des PAT et les opérations pédagogiques. Ce moment a été un moyen pour moi de valoriser mes connaissances en communication pour aider le département à construire une vidéo de présentation des PAT.

### **Plus-value de cette participation pour le PAT :**

- Renforcement des liens entre PAT départementaux
- Entraide face à des problématiques communes
- Développement d'outils de communication cohérents et uniformes

#### D'autres réunions et événements auxquels j'ai participé :

- Point d'avancement avec la DRAAF Occitanie sur le volet B du PAT
- Réunion OutilPAT'Oc pour la mise en place d'outils de diagnostic agricole et alimentaire
- Réunion avec le PAT de Vidourle Camargue

## Échelle européenne : l'exemple de la plateforme Sherpa

La coordination du PAT « Mar i Munt » se fait également à l'échelle de l'Union Européenne grâce à la création de Sherpa. Sherpa est une plateforme multi-acteurs animée par le CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes). Le but de cette plateforme est de remettre en perspective le projet alimentaire territorial du PPM en tant qu'outil de transition territorial dans le cadre de la vision à long terme de l'UE pour les zones rurales et la programmation régionale des fonds.

### Plus-value de cette participation pour le PAT :

- Précision des objectifs du PAT
- Évaluation des défis et enjeux identifiés pour le PAT dans le cadre de la vision européenne
- Questionnement collectif qui permet l'appropriation du PAT

Lors de ces missions de coordination avec l'extérieur du projet, j'ai pu puiser dans mes connaissances liées au développement durable acquises durant les cours de grands enjeux environnementaux ainsi qu'en environnement en langues étrangères.

## 4. Appui à l'animation à travers la communication et la concertation

Investir du temps dans la gestion administrative et la coordination est essentiel pour permettre au PAT de survivre. Mais au même titre qu'un enfant a besoin d'être nourri et soigné pour survivre, il a aussi besoin de s'épanouir à travers des stimulations extérieures. Pour faire vivre le projet de PAT, pour qu'il s'épanouisse, j'ai donc pu appliquer les connaissances acquises dans le master en communication et concertation.

### a. Structuration de la communication du PAT

En amont de mon arrivée au Pays Pyrénées Méditerranée, une réflexion avait déjà été menée pour donner une identité au projet.

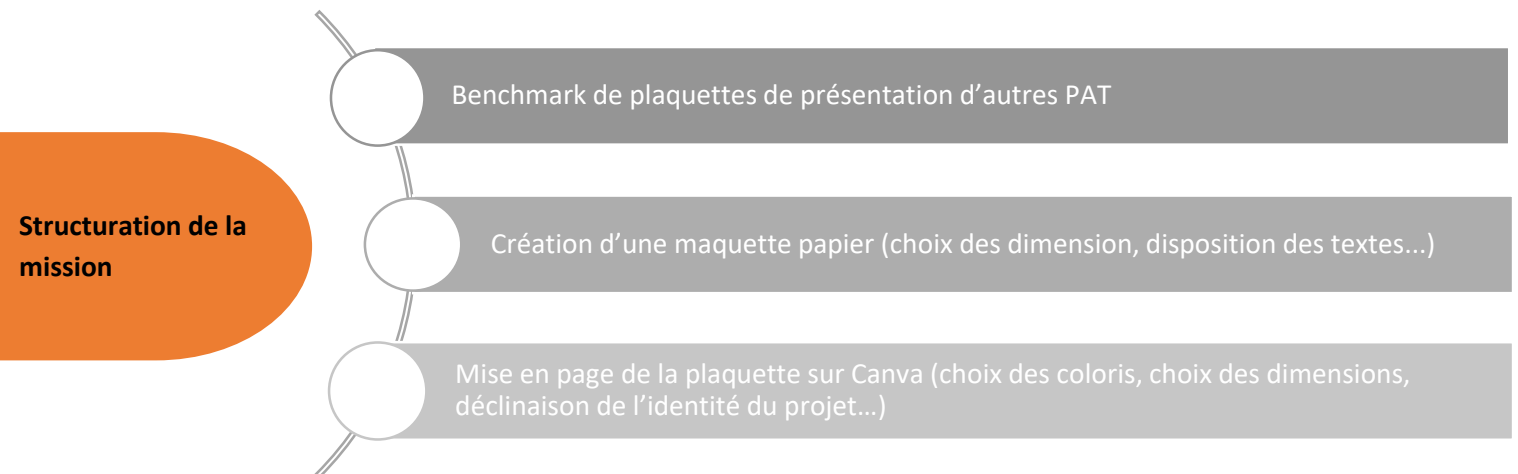
#### Fiche d'identité du PAT



**Nom du projet :** « Mar i Munt » Nom catalan désignant la mer et montagne  
**Logo :** représente une assiette catalane qui symbolise le patrimoine culturel alimentaire du territoire  
**Police :** police (Asap) utilisée pour les documents officiels du PPM  
**Couleurs :** reprend le orange et le noir du logo du PPM

## *Une communication au fil de l'eau*

Forte de mes enseignements en communication et après avoir repéré un manquement de communication du projet envers les acteurs du système alimentaire, j'ai pris l'initiative de créer une plaquette de présentation du PAT [annexe 5]. Cette plaquette est née d'un besoin immédiat de communication sur le projet pour tracter lors d'un marché de producteurs locaux.



### **Plus-value :**

Cette plaquette qui au départ semblait anodine est aujourd'hui un élément structurant de la communication du PAT. A ce jour, environ 100 plaquettes ont été imprimé et distribué. Celle-ci a aussi été diffusée via le site internet du PPM ainsi que par mail.

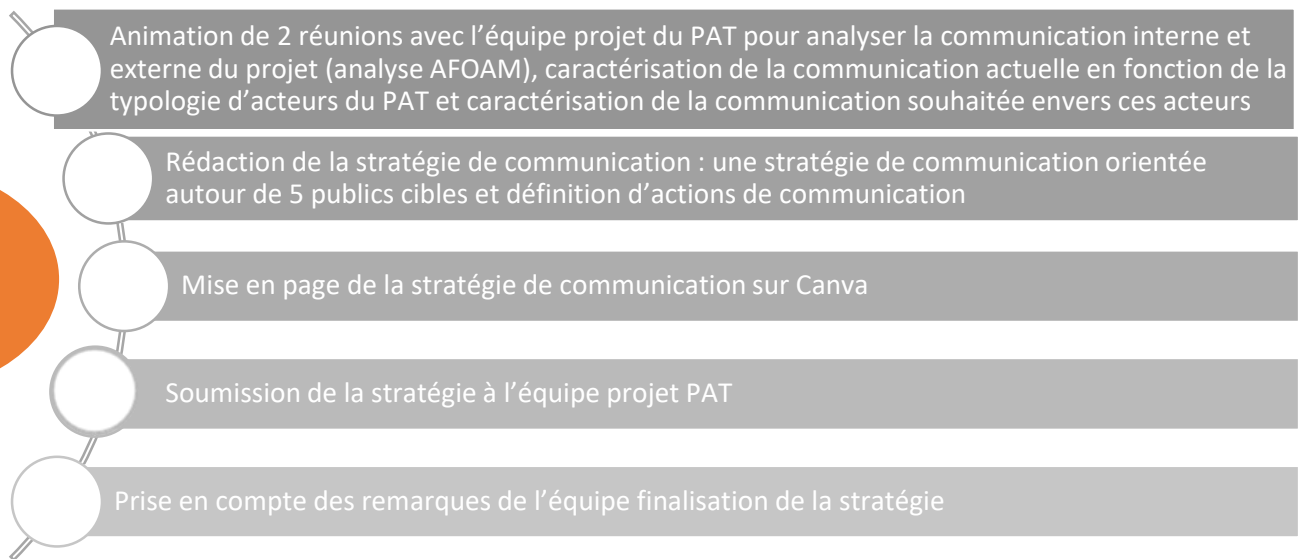
### **Difficultés rencontrées :**

L'équipe du PPM n'utilise pas Canva pour ses créations visuelles mais le logiciel Inscapes. Après avoir réalisé la plaquette de présentation du projet, je l'ai donc soumis à Lenaïc Depontailier pour avoir son retour. Après discussion nous avons décidé qu'on format A5 recto-verso serait plus pertinent pour cette plaquette au lieu du format A4 initial que j'avais créé. Toutefois n'ayant pas Canva premium il m'était impossible de changer le format du document sans avoir à recommencer de quasi 0. Nous avons donc importé le document Canva sur Inscapes, logiciel que j'ai ainsi pu apprendre à maîtriser.

## *La rédaction d'une stratégie de communication*

Après deux mois de stage, je me suis rendue compte que certains freins empêchaient une « bonne » communication du PAT. Celle-ci manquait de fluidité et était souvent faite au gré des besoins du projet dans la précipitation. Nous avons donc pris la décision de profiter de mes connaissances en communication pour créer une stratégie de communication du projet [annexe 6].

## Structuration de la mission



### Plus-value :

La rédaction de la stratégie de communication a permis de créer des outils pour donner une cohérence et visibilité au projet à une communication qui était jusque-là peu structurée ou non existante. Dans sa globalité, la réflexion collective au sein de l'équipe projet a été un moyen de lancer une nouvelle dynamique et de renforcer la cohésion des membres autour de cette thématique.

### Point de vigilance :

À ce jour, la stratégie de communication est finie d'être rédigée mais elle n'a pas encore été réellement mise en place. Pendant ce stage, mon objectif est de créer un maximum de supports de communication proposés dans la stratégie. Toutefois, en considérant que Géraldine Caprani n'a pas le temps de se consacrer à 100% à l'animation du projet, cette stratégie de communication pourrait rester à l'état d'archive. La solution ? Transférer cette responsabilité à Lénaïc Dupontailier, prioriser les actions de communication ou bien embaucher un animateur supplémentaire du projet...

## b. Animation du PAT par la concertation

La concertation est également une méthode que j'ai pu appliquer au cours de mon stage dans le but de faire vivre le PAT. En effet, la concertation permet de mieux connaître les besoins, freins et leviers des acteurs du territoire pour impulser la transition alimentaire.

### *La concertation ciblée auprès des jeunes*

#### Chiffres clés :

- 3 sessions de concertation
- 40 jeunes de 13 à 25 ans interrogés
- + de 250 post-it écoulés

Dans le but d'enrichir la construction des futurs programmes de développement du Pays Pyrénées Méditerranée (Programme européen Leader, Contrat Territorial Occitanie, Objectif Stratégique 5 FEDER), j'ai eu l'opportunité de co-animer (avec



Pierre Le Men, responsable du fonds européen LEADER) 3 sessions de concertation auprès des 13-25 ans. Le but à travers ces moments d'échanges était de recueillir leur vision et besoins sur la thématique de la transition écologique pour la période 2023-2027. Au-delà des échanges sur des thématiques de la transition alimentaire, ces événements de concertation ont été un moyen pour moi de sensibiliser ce jeune public aux défis liés à l'alimentation et présenter le PAT.

#### **Déroulé des concertations :**

- Présentation du PPM et de l'objet de la rencontre
- Diffusion de la video: [Our House is on Fire | Fridays For Future - YouTube](#)
- **ETAPE 1 : Qu'est-ce qui va ou ne va pas dans votre vie ? (Phase diagnostic)**  
L'idée est d'échanger sur les 12 thématiques qui correspondent aux 12 défis de la stratégie du Pays → Focus sur l'alimentation
- **ETAPE 2 : Qu'est-ce qu'on pourrait changer et comment ? (Phase préconisation)**  
L'idée est d'échanger sur la notion de changement, de transition au regard de ce qui a été dit lors de l'étape 1 → Focus sur l'alimentation
- **ETAPE 3 : Avez-vous une idée, un projet précis à développer ? (Phase réalisation)**  
Libre parole, assistance et conseils. Proposition d'intégrer une instance de participation citoyenne : Conseil de Développement du Pays Pyrénées Méditerranée.
- Remerciements

Toutes les informations partagées ont été récolté au fur et à mesure via des post-it distribués aux participants. Nous nous sommes ensuite chargés de compiler ces données dans un tableau Excel.

#### **Difficultés rencontrées :**

La concertation du 11 juillet a eu lieu à Thuir en collaboration avec le PIJ (Point d'information Jeunesse). Ce moment d'échange ayant lieu de 17h à 19h mon objectif était de sensibiliser les jeunes en proposant un apéritif 100% local en fin de session. Toutefois, après consultation du directeur de la structure celui-ci m'a annoncé qu'il avait programmé une sortie au kebab sur le planning d'activités et que tous les jeunes iraient s'y restaurer après la concertation. Cette proposition de restauration n'allait pas vraiment dans le sens du message que je voulais faire passer aux jeunes autour de l'alimentation saine, durable et locale. Le directeur bien que convaincu par la démarche ne pouvait pas déprogrammer cette activité.

#### **Solutions:**

Pour résoudre cette incohérence, l'idée a été de faire réfléchir les jeunes autour de cette problématique : Comment rendre mon restaurant moins impactant pour l'environnement ? Ainsi, par le biais de questions, nous avons pu réfléchir ensemble à l'impact d'un restaurant ainsi qu'aux solutions à l'échelle du restaurateur et du client pour réduire cet impact. Cette technique a permis des échanges riches tout en veillant à ne pas faire du tort au kebab de la ville.

### Plus-value:

Ces moments de rencontre ont permis de nous aider à mener une réflexion sur l'inclusion des jeunes dans la construction du Projet Alimentaire Territorial. Ce fut également un moyen de mieux connaître ce public en vue de le sensibiliser.

À travers ces différents ateliers de concertation, j'ai pu mettre en pratique la méthodologie abordée dans le cours de stratégie de concertation du master. Les cours de simulation d'ateliers ont été d'une aide précieuse au moment d'animer ces moments d'échanges tant au niveau organisationnel que d'aisance orale.

#### Un axe manquant du stage : les échanges transfrontaliers

Bien que prévu à l'origine dans ma fiche de missions de stage, le développement des échanges transfrontaliers ainsi que la coopération sont des thématiques qu'il ne m'a pas été donné de traiter. Les freins à la réalisation de cette tâche ont surtout été le manque de temps. Le déploiement du PAT sur le territoire du PPM a donc été priorisé. Cependant la coopération transfrontalière avec la Catalogne reste un objectif du projet. Pour cela, une réflexion est menée pour la construction d'un projet européen POCTEFA afin de réfléchir à la mise en place d'un « PAT transfrontalier ».



*Mar i Munt*

**PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE**

### Introduction

Nous sommes aujourd'hui le jeudi 28 juillet 2022. Bien au-delà d'être la date à laquelle je me lance dans la rédaction de cette troisième partie, nous nous trouvons aujourd'hui au « jour de dépassement <sup>3</sup> ». En cette journée, l'humanité a consommé plus de ressources naturelles que la Terre ne peut renouveler en un an. Cette date a été fixée par l'ONG américaine Global Footprint Network à partir de données statistiques de 200 pays. Chaque année cette échéance avance inexorablement, preuve de l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons.

La manière dont nous avons conçu notre système alimentaire et agricole est insoutenable. Se nourrir est le besoin vital des 7 milliards d'êtres humains peuplant la Terre. Pourtant pour assurer notre survie, nous surexploisons nos ressources naturelles rendant petit à petit la planète invivable. Pour faire reculer ce « jour de dépassement » une transition agri-alimentaire est nécessaire. Elle consiste en un changement de notre modèle de production et consommation actuel pour atteindre un système plus respectueux du vivant : moins émetteur de gaz à effet de serre et préservant nos écosystèmes. Les démarches de transition agri-alimentaires sont à ce jour nombreuses. A l'échelle individuelle comme à l'échelle mondiale des acteurs divers du système alimentaire se mobilisent. L'Etat français donne de la visibilité et un soutien financier aux Projets Alimentaires Territoriaux avec pour volonté d'apporter un cadre à ces initiatives de terrain.

La complexité de la transition agri-alimentaire réside dans l'interconnexion de tous les éléments constituant la chaîne de valeur de l'alimentation. Envisager cette transition ne peut se faire sans prendre en compte les différentes étapes nous permettant de nous nourrir au jour le jour. De la production, en passant par la transformation, la distribution, la commercialisation et la consommation, le chemin est long pour que notre repas familial du dimanche nous soit servi.

Ainsi, la démarche du Projet Alimentaire Territorial « Mar i Munt » est d'essayer d'articuler toutes ces actions à travers une « approche systémique » du système agri-alimentaire. Mon stage pour le déploiement du PAT a naturellement découlé de cette approche. Du fait de la diversité de mes missions et des thématiques abordées, j'ai donc choisi de traiter cette troisième partie de mon rapport autour d'une réflexion conceptuelle qui sera illustrée d'un exemple concret. Par conséquent, nous nous demanderons : **Comment impulser la transition agri-alimentaire grâce au déploiement systémique du Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée ?**

---

<sup>3</sup>Pierre Canet. (2022) .«28 JUILLET 2022 - Jour du dépassement de la Terre: l'humanité entre dans le rouge». Consulté sur <https://www.wwf.fr/jour-du-depassement>

Dans une première partie, nous reviendrons sur le concept de transition alimentaire. Dans un second temps, nous verrons pourquoi appréhender le PAT « Mar i Munt » de manière systémique. Enfin, nous illustrerons l'application de cette approche systémique à travers la stratégie de communication du PAT réalisée durant mon stage. Puis nous évaluerons les limites de cette approche.

## 1. Qu'est-ce que la transition alimentaire ?

### a. La transition agri-alimentaire et ses leviers d'action

#### *Un système agricole et alimentaire insoutenable*

Pour commencer, j'aimerais revenir plus en détail sur le Jour de dépassement que j'ai pu évoquer en introduction de cette troisième partie. Le Jour de dépassement est calculé par la comparaison entre l'empreinte écologique (surfaces nécessaires pour renouveler les ressources consommées, exprimée en hectares globaux) et la biocapacité (capacité physique des espaces à régénérer des ressources, exprimée en hectares globaux). Pour le dire d'une autre manière, le 28 juillet 2022, nous avons consommé plus de ressources que la planète Terre n'a pu générer en un an. Si les causes du dépassement sont nombreuses, notre système agricole et alimentaire en est une des principales. Selon l'association WWF (Fond mondial pour la nature), plus de la moitié de la biocapacité de la planète (55%) est utilisée pour nourrir l'humanité. En effet, la production de nourriture (fruits et légumes, viande, laitages, céréales ...) a un impact important sur au moins deux catégories d'empreintes : celle des cultures et des émissions de carbone [annexe 7].

Mais en quoi notre système alimentaire et agricole mondial est-il insoutenable ? Parce qu'il repose sur de nombreux paradoxes. Pour produire, nous utilisons beaucoup de ressources. A titre d'exemples, 70% des ressources en eau douce sont utilisées pour l'agriculture et 80% de la déforestation est liée à l'agriculture au niveau mondial. Nous produisons en détruisant les écosystèmes, surexploitant les ressources et en utilisant énormément d'énergies fossiles. Selon la FAO, en 2019 ce sont 690 millions de personnes qui ont souffert de la faim, tandis que nous jetons de la nourriture tous les jours ou que d'autres millions d'êtres humains sont en surpoids. Tous ces paradoxes, nous ramènent aux incohérences de notre système agricole et alimentaire. Une question reste à résoudre. Comment nous nourrir sans détruire la planète ?

Les limites du « Jour de dépassement ». L'empreinte écologique est très complexe à calculer, dès lors difficile de la synthétiser. De nombreux débats existent sur le calcul de l'empreinte carbone : surestimée pour les uns ou sous-estimée pour les autres. La fiabilité des statistiques utilisées n'est pas la même selon les pays.

#### *La nécessité d'une transition agri-alimentaire*

Le concept de « Jour de dépassement » est un formidable outil de communication pour imaginer les limites planétaires. Il permet d'expliquer l'urgence de la transition agri-alimentaire. Mais comment définir cette transition ?

Par système alimentaire et agricole, on entend « l'ensemble de règles de fonctionnement et pratiques qui déterminent les modes de production, transformation, distribution, commercialisation et

consommation des biens alimentaires ». <sup>4</sup> Historiquement en France, la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle est marquée par une hausse de la productivité agricole. Usage d’engrais et produits phytosanitaires, sélection de semences et augmentation des surfaces exploitées par un même producteur sont autant de facteurs qui déterminent aujourd’hui notre modèle agricole. Toutefois, comme vu précédemment, ce système alimentaire et agricole créé de nombreux paradoxes nous rendant plus vulnérables face aux risques (changement climatique, crise sanitaire, guerres et conflits). Une transition agri-alimentaire doit s’effectuer. Cette transformation repose sur l’engagement de l’ensemble des acteurs du système alimentaire et agricole. Elle doit être comprise, non seulement par la transformation de nos modes de production vers un modèle plus respectueux du vivant mais aussi permettant l’accès à tous et toutes à une alimentation saine et rémunératrice pour le producteur. Ainsi, 4 leviers d’actions<sup>5</sup> doivent être enclenchés :

- Développer l’autonomie paysanne
- Généraliser l’agroécologie
- Réduire la production et la consommation de produits d’origine animale et favoriser des systèmes d’élevage de qualité
- Reterritorialiser les systèmes agricoles et alimentaires

Consultez les sources pour plus de détails sur ces leviers d’action.

## b. Un contexte législatif favorable à la transition agri-alimentaire

Dans cette partie, il s’agit de montrer le cadre législatif<sup>6</sup> dans lequel s’insère la transition agri-alimentaire. Il est important de noter que les politiques publiques à l’échelle européenne, nationale et régionale se sont saisies de l’urgence. Le législateur encadre donc de manière favorable ces initiatives de transition. Le mot « transition » est présent dans les textes et est souvent accompagné du terme

---

<sup>4</sup> David Michon. Replay du webinaire - Les recherches en région Bourgogne Franche-Comté sur la transition alimentaire du 23 novembre 2020. <https://www.youtube.com/watch?v=gJoxaHYBXF4>

<sup>5</sup> Les 4 leviers d’actions sont la combinaison de différentes sources :

WWF France et Global Footprint Networking. (Juillet 2022) *JOUR DU DÉPASSEMENT DE LA TERRE 2022- Nos systèmes agricoles et alimentaires en question*. <https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2022-07/RapportWWFJDD.pdf>

Les Greniers d’Abondance (2022) *Qui veille au grain ? Du consensus scientifique à l’action publique*. <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2022/02/Livre-Qui-veille-au-grain-3.pdf>

Ademe. (Novembre 2021). *Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat*. <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/6529/transitions2050-synthese.pdf?modal=false>

<sup>6</sup> Jean-Pierre Roland. *Annexes note de cadrage SHERPA – Le PAT du Pays Pyrénées Méditerranée dans la vision à long terme des territoires ruraux*. 06/08/2022

« durabilité ». Symbole d'une volonté politique de long terme. L'alimentation et l'agriculture sont des sujets qui préoccupent, mais sommes-nous assez ambitieux ?

## *Echelle européenne*

Dans un premier temps, nous allons détailler deux politiques européennes encourageant la transition agri-alimentaire. Cette analyse n'est pas exhaustive, l'objectif est ici de proposer un contexte général à cette transformation.

### 1. La nouvelle PAC 2023-2027

La PAC (Politique Agricole Commune) est une politique mise en place par l'Union Européenne depuis 1957. Si à l'origine son objectif était de soutenir la productivité et réguler les prix, celle-ci va évoluer dans le temps. En 2023 – 2027 « la réforme doit favoriser le développement d'un secteur agricole plus diversifié et résilient, accompagner sa transition écologique et assurer le développement socio-économique des zones rurales afin d'améliorer leur dynamisme. »<sup>7</sup>. Concrètement, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire français doit décliner le dispositif de la PAC dans un PSN (Plan Stratégique National). Le but est de permettre aux Etats membres de fixer des priorités selon leurs besoins.

Quelques exemples de priorités du PSN :

- Le développement des légumineuses (taux élevé de protéines végétales et vertus agronomiques et environnementales)
- Le doublement des surfaces en agriculture biologiques d'ici 2027
- L'incitation financière à travers de « l'écorégime » (plantation de haies, diversification des cultures, préservation des sols...)
- Le développement des synergies entre cultures et élevages

### 2. La stratégie européenne « De la ferme à la table »

Votée le 19 octobre 2021 par la Commission européenne la stratégie « De la ferme à la table » est au cœur de Pacte Vert pour l'Europe. Elle vise à atteindre un « système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement ». Cette stratégie fixe des objectifs concrets d'ici 2030 tels que : la réduction de 50 % des pesticides chimiques ou bien 25 % des terres agricoles affectées à l'agriculture biologique.

---

<sup>7</sup> Xavier Remongin. (Avril 2022) *PAC 2023-2027: proposition de PSN de la France transmise à la Commission européenne*. <https://agriculture.gouv.fr/pac-2023-2027-proposition-de-psn-de-la-france-transmise-la-commission-europeenne>



## *Echelle nationale*

### 1. Le Programme national pour l'alimentation (PNA) 2019-2023

Comme dit précédemment dans ce rapport, le Plan national pour l'alimentation (PNA) de 2019 - 2023 dégage trois axes thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation alimentaire ainsi que deux axes transversaux : les projets alimentaires territoriaux et la restauration collective. Selon Cédric Prévost, sous-directeur de la politique de l'alimentation en France, ces deux leviers permettent « d'accélérer la transition agro-écologique et alimentaire »<sup>8</sup>.

### 2. Le volet « Transition agricole, alimentation et forêt » du Plan de Relance

Le Plan de Relance est un plan d'investissement pour accélérer la transition écologique de l'économie française. Parmi, les 25 mesures 1,2 milliards d'euros sont destinés au volet « Transition agricole, alimentation et forêt ». Il vise 3 objectifs :

- Renforcer la souveraineté alimentaire
- Accélérer la transition agroécologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale
- Adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique

## *Echelle régionale*

Le Pacte Régional pour une alimentation durable en Occitanie (2019 -2023) comprend 6 grandes orientations stratégiques :

- Valoriser le patrimoine alimentaire régional
- Structurer les des filières alimentaires durables
- Eveille, informer, former pour des choix alimentaires éclairés
- Favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaires
- Faire de l'alimentation un pilier de la transition écologique
- Faire de l'Occitanie un laboratoire d'innovation pour l'alimentation de demain

A travers ces politiques publiques, on remarque un élan vers la transition agri-alimentaire. Les PAT sont des démarches concrètes permettant d'impulser cette transformation. Mais en pratique comment retranscrire ces différentes orientations dans un PAT ? Une réflexion « systémique » s'impose.

---

<sup>8</sup> Chaîne Youtube du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. *Quelle ambition pour le programme national pour l'alimentation 2019-2023?* [https://www.youtube.com/watch?v=E8seQ3CP\\_xc](https://www.youtube.com/watch?v=E8seQ3CP_xc)

### c. Un PAT “systémique”, un outil pour la transition ?

#### *La classification des PAT par RnPAT*

Le réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT) dans sa revue *PATnorama* n°2 de Juin 2021<sup>9</sup> propose une classification des PAT selon deux grands types. Premièrement les PAT agri-alimentaires. Ces PAT abordent « l'alimentation à partir du prisme agricole ». Ils peuvent être génériques (en recherchant une valeur ajoutée mieux répartie) ou de transition (ancrage territorial pour la transition). Ils représentent au moment de l'étude 41% de l'échantillon. Le deuxième type de PAT est celui des PAT dits systémiques qui « prennent en compte différentes dimensions de l'alimentation en cherchant à les articuler ». De la même manière, ils peuvent être génériques ou de transition. Ce type de PAT représente 59% du total. Enfin, pour préciser la différence entre « générique » et « de transition », nous pouvons dire que l'un reprend les axes prioritaires du PNA (voir ci-dessus) tandis que l'autre investit les enjeux environnementaux de manière conséquente.

RnPAT est un réseau co-animé par Terres en villes et les Chambres d'agriculture France (APCA). Son but est de co-construire à court terme avec les acteurs, les références et outils méthodologiques indispensables aux PAT. Le *PATnorama* n°2 est le fruit de ce travail, l'analyse d'un échantillon de 54 PAT.

#### *L'approche systémique du PAT « Mar i Munt »*

Le PAT « Mar i Munt », se situe dans la catégorie PAT systémique de transition. Ici, comme le définit RnPAT, la transition agri-alimentaire doit se construire au regard des interactions entre l'activité agricole et son impact sur le vivant.

Ainsi, le PAT du Pays Pyrénées Méditerranée doit être coordonné avec tous les acteurs du système agri-alimentaire, avec les différentes échelles des politiques publiques agricoles et alimentaires (multi-scalaire) mais aussi avec tous les autres plans et schémas touchant de près ou de loin à l'alimentation (PCAET, Chartes Forestière de Territoire, plan Avenir Montagnes, Petites Villes de Demain etc... Dans le déploiement du projet, le PAT « Mar i Munt » s'efforce de toujours réfléchir de manière « systémique ». Cette manière d'envisager un projet est complexe car elle suppose de faire preuve de flexibilité, constance et adaptabilité. Dans la seconde partie de ce rapport, nous verrons donc comment s'applique cette notion dans la construction du PAT.

La compréhension des interconnexions du système agri-alimentaire devient alors la clé de réussite du projet.

---

<sup>9</sup> RnPAT (Juin 2021) *PATnorama* n°2 : Les principaux enseignements du premier cycle de PAT (2014-2020) <https://rnpat.fr/2021/07/16/plein-feu-sur-la-dynamique-pat-du-premier-cycle-2014-2020/>

## 2. Un déploiement systémique du PAT « Mar i Munt » ?

Dans cette deuxième partie, mon objectif est de montrer le cheminement effectué par le PAT pour qu'il réponde aux enjeux cités ci-dessus. Dès lors, le mot "systémique" n'apparaît plus en tant que tel dans les différents écrits découlant de la construction du PAT. Il devient un concept/ une approche que Géraldine Caprani et moi-même avons gardé en tête pour la réflexion d'un plan d'action multithématiques et la construction d'une gouvernance multi-acteurs.

### a. La mise en place d'un plan d'actions multithématiques

Le plan d'actions du PAT « Mar i Munt » n'est pas encore parfaitement établi. Comme décrit précédemment, le diagnostic alimentaire partagé permettant d'identifier les atouts, forces, opportunités et menaces du territoire débutera en septembre. Toutefois, la rédaction du plan d'actions du volet B a été construit à partir de l'analyse (partielle) du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée lors de la rédaction de la stratégie pour le CRTE.

#### *Un territoire complexe*

L'approche systémique du PAT « Mar i Munt » découle de la nécessité de trouver un moyen de construire un plan d'actions correspondant à la complexité du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée. Voici les différentes caractéristiques du territoire<sup>10</sup> :

- **Une grande diversité de ressources alimentaires** : Par sa géographie s'étageant de la mer à la montagne, le long de la vallée fluviale du Tech, le PPM est un territoire fonctionnel qui pourrait tendre vers l'autonomie alimentaire. Il présente aussi une grande diversité de paysages agraires inhérents à son histoire, sa culture gastronomique et ses savoir-faire qui sont autant d'éléments contribuant à son attractivité.
- **Une chaîne alimentaire et agricole présente mais peu ou pas coordonnée** : La plupart des secteurs d'activités sont présents du primaire au tertiaire, en passant par la production agricole, la pêche, la transformation agroalimentaire, la production artisanale, la restauration et la distribution. La majorité des productions sont de qualité, en agriculture raisonnée ou Bio et bénéficient de labels. Cependant, peu d'interconnexions existent entre ces activités ce qui contribue à la non-soutenabilité du système (économique, environnemental et social).
- Des **démarches communales et intercommunales avancées**, pour la reconquête des terres agricoles ou de leur restauration collective confirment l'évolution des priorités des élus du territoire pour tendre vers la transition alimentaire et agricole.
- Des **initiatives collectives et solidaires pour l'alimentation** portées par des collectifs citoyens et des associations de l'ESS complètent le cadre.

---

<sup>10</sup> Ces caractéristiques sont en parti issues de la candidature du volet B du PAT du Pays Pyrénées Méditerranée

Malgré la grande diversité de protagonistes, la crise sanitaire a montré les limites et la fragilité du système agricole et alimentaire du Pays Pyrénées méditerranée mettant en exergue la faible résilience du territoire. Le Projet Alimentaire Territorial se construit donc dans l'objectif de soutenir chaque maillon du système agricole et alimentaire avec une approche systémique.

### *Le plan d'actions systémique*

Le plan d'actions soumis lors de la candidature du volet B vise donc à enclencher la transition agricole et alimentaire. Voici-ci-dessous les différents objectifs et chantiers du projet.

#### **A - Construire collectivement et faire vivre le Projet Alimentaire Territorial**

Chantier A.1 : Gouvernance et coordination du PAT

Chantier A.2 : Animation, communication et mise en réseau des acteurs

Chantier A.3 : Élaboration et suivi de la stratégie PAT

Chantier A.4 : Échanges transfrontaliers et coopération

#### **B - Préparer la résilience alimentaire et la transition agroécologique**

Chantier B.1 : Préserver, augmenter la surface utile agricole (SAU) et la gérer durablement

Chantier B.2 : Accompagner la transition des modes de production (agriculture et pêche)

Chantier B.3 : Favoriser une alimentation plus bio et plus locale

#### **C - Intégrer l'humain et faire de l'alimentation un vecteur de progrès social**

Chantier C.1 : Favoriser l'inclusion par l'alimentation

Chantier C.2 : Santé et alimentation, justice alimentaire, nutrition et éducation

L'objectif A est sans doute un des plus importants du projet. Tout d'abord car il permet la coordination des actions des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture à travers la cheffe de projet PAT.

Le but de l'animateur du PAT est de travailler en collaboration avec tous les acteurs clés du système pour les mettre en relation mais aussi pour impulser des dynamiques. Dans le PAT « Mar i Munt », cette volonté se voit renforcée par le chantier A.4 sur les échanges transfrontaliers et la coopération avec la Catalogne. En général, les Projets Alimentaires Territoriaux se focalisent sur la consommation de produits locaux. Cette vision bénéficie au territoire concerné en maintenant la valeur ajoutée sur le territoire. Toutefois pour le PAT « Mar i Munt », partageant une frontière avec l'Espagne, il serait invraisemblable de penser la transition agri-alimentaire du PPM du seul côté français. Les fruits et légumes d'origine espagnole sont par exemple réputés plus abordables que les français et entrent naturellement en compétition avec les productions du PPM. Dès lors, la coopération avec l'Espagne paraît nécessaire, afin de comprendre les flux transfrontaliers alimentaires dans l'optique d'impulser une transition.

L'objectif A permet également le financement d'un poste de chargé de mission « Transition Alimentaire » à la Marie d'Argelès-sur-Mer. Ce poste est une opportunité pour le PAT d'unir ses forces et agir simultanément pour avoir une plus grosse force d'impact à différentes échelles du territoire. Durant mon stage, j'ai donc pu collaborer à plusieurs reprises avec le chargé de mission notamment pour mener une réflexion sur la stratégie de communication du projet.

L'objectif B et C quant à eux sont plus dans le concret. Ils financent des actions qui essayent de rapprocher les écosystèmes naturels et les activités humaines. Pendant, ce stage mes premières missions étaient le suivi de ces actions. Les suivre administrativement mais aussi travailler pour que

les acteurs les portant fassent en sorte qu'elles soient vraiment vertueuses pour l'environnement, l'économie ou le vivant. Dans le but de communiquer sur ces actions dans le futur et qu'elles soient dupliquées, j'ai réalisé un modèle de « fiche de capitalisation » [annexe 8]. Cette fiche résume sur une à deux pages, les objectifs et enseignements tirés par une action et nous permettra à la fin du projet de compiler un recueil d'actions vertueuses.

*Un plan d'actions évolutif*

L'avantage de l'approche systémique est qu'elle permet de rendre le plan d'actions évolutif. Puisqu'elle voit la transition agri-alimentaire comme un ensemble d'interconnexions, il est toujours possible de remodeler et adapter le plan d'actions en fonction des besoins. Le plan sera donc actualisé/complété tout au long du projet en particulier à partir du rendu du diagnostic alimentaire et des recommandations Sherpa.

Pour garder une vision d'ensemble des liens entre les actions, j'ai entrepris au début de mon stage de transférer le plan d'action sur un papier craft d'1m50 de hauteur sur 2m de largeur. Mon objectif était premièrement de comprendre l'articulation du projet et de toujours avoir un point de repère visuel dans le bureau en cas de doute. Au fur et à mesure de l'évolution du projet, nous nous sommes rendus compte que cette manière de travailler nous permettait de construire le projet : en ajoutant les livrables attendus du projet, la typologie des acteurs, les enjeux, les 5 principes de la stratégie du PPM.



Cette manière de travailler a même inspiré d'autres collègues qui ont dupliqué cette méthode pour la rédaction de la stratégie des activités de pleine nature du PPM.

## b. La construction d'une gouvernance multi-acteurs

### *Une gouvernance flexible mais régie par le dispositif PAT*

La définition législative de la gouvernance des PAT est volontairement souple. Bien que celle-ci ait été renforcée à travers les critères de labélisation par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). Pour rappel, ces critères se trouvent dans la partie « Contextualisation des missions de stage » de ce rapport. Quatre d'entre eux font particulièrement référence à la gouvernance<sup>11</sup> :

- Le critère 2 – Précise "la prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens".
- Le critère 6 - Mise en œuvre d'actions opérationnelles impose le pilotage de la mise en œuvre des actions opérationnelles : comité de pilotage prévu ou en place, présence d'un animateur.
- Le critère 7 – Insiste sur "l'engagement formalisé de différents partenaires dans le projet ou dans une partie du projet (lettre d'engagement, charte...)".
- Enfin le critère 9 - Pérennité du projet oblige à installer "une instance de gouvernance prévue ou en place"

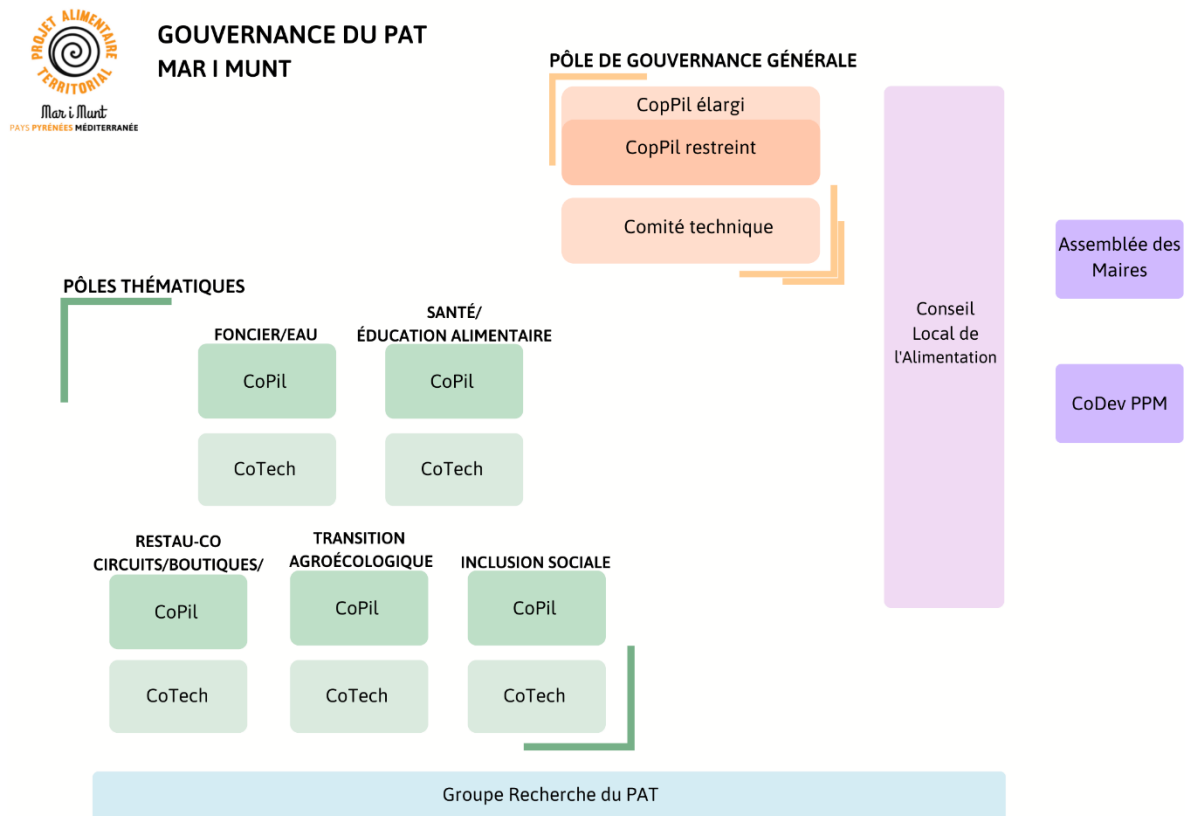
La définition légale donne donc un cadre aux porteurs de PAT via la constitution obligatoire d'un comité de pilotage du projet et à travers une volonté affirmée d'engagement de différents acteurs. Mais comment le PAT « Mar i Munt » construit-il sa gouvernance de manière à impulser la transition agro-alimentaire ?

---

<sup>11</sup> RnPAT (Décembre 2021) PATnorama n°3 : La gouvernance des projets Alimentaires Territoriaux <https://rnpat.fr/wp-content/uploads/2022/01/rnpat-patnorama-n3-dec2021-pap.pdf>

## La gouvernance du PAT « Mar i Munt »

A mon arrivé au Pays Pyrénées Méditerranée en avril 2022, 2 comités de pilotages avaient déjà eu lieu. Une réflexion sur la gouvernance du PAT avait donc déjà été menée par Géraldine Caprani. La gouvernance du PAT est à l'image de la complexité des questions alimentaires et agricoles. Je n'aurais pas le temps dans ce rapport de rentrer dans le détail de la composition de chaque organe de la gouvernance. Je m'attarderai donc sur ceux reflétant le plus cette approche systémique : les pôles thématiques et le Conseil Local de l'Alimentation.



## Les pôles thématiques

Les pôles thématiques du PAT « Mar i Munt » sont au nombre de 5 (thèmes des pôles : restauration collective, la transition agro-écologique, le foncier agricole/eau, l'inclusion sociale et la santé en lien avec l'éducation à l'alimentation). Ils ont été imaginé comme des groupes de travail sur des thèmes importants pour le PAT. Ces pôles seront constitués selon l'approche systémiques, c'est-à-dire qu'ils rassemblent une diversité de membres volontaires. Ainsi, l'objectif est que les acteurs se rencontrent, comprennent les interrelations entre leurs activités et réfléchissent ensemble à des actions concrètes à mettre en place dans le cadre du PAT. Seul le pôle « Restauration collective » sera animé par le PAT du Pays Pyrénées Méditerranée. Pour faciliter l'avancée du projet, il a par exemple été choisi de déléguer l'animation du pôle foncier et eau à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales ou bien celle du pôle inclusion à l'association Germen. Ces deux structures bénéficient d'un financement dans le cadre du volet B pour cette animation. Au-delà de la réduction du temps d'animation de la

chargée de mission PAT pour le PPM, cette organisation contribue à valoriser le pluralisme des acteurs parties prenantes du projet.

Pour renforcer la coordination politique de ces pôles, le PAT « Mar i Munt » a demandé à ces élus référents PAT de prendre en charge une des thématiques qui les intéressait le plus. Les élus référents PAT sont au nombre de 7 (deux par communauté de commune sauf pour une). Leur rôle est d'être référents de l'avancement du PAT envers les autres élus dans leur communauté de communes respectives. Ainsi, la circulation d'informations avec les élus est maintenue facilitant la prise en compte de l'alimentation de manière transversal.

#### **Deux points d'attention pour le bon fonctionnement des pôles :**

- Premièrement, la mise en place d'une gouvernance aussi étendue nécessite un fort rôle de coordination de la part du chargé de mission du PAT. En effet, la démultiplication des groupes de travail suppose la création de beaucoup de contenu sur une période de temps assez étendue. Le travail de suivi, compilation, analyse et synthèse est une charge importante de travail.
- Deuxièmement, ce type de pôle thématique peut engendrer une surmobilisation des acteurs. En cas de manque de résultats concrets à l'issue des pôles thématiques une démobilitation des acteurs pourrait être constatée.

#### *La création du Conseil Local de l'Alimentation (CLA) ?*

Durant mon stage, j'ai pu mener une réflexion sur la composition de la gouvernance du PAT. Après un travail sur la schématisation de celle-ci (ci-dessus), je me suis intéressée au manque de représentation des citoyens dans les instances de gouvernance du PAT. En effet, la question de la transition agri-alimentaire se joue également par le levier de la réappropriation citoyenne de celle-ci : non seulement par leurs actes d'achat mais aussi à travers leurs prises de décision. Ce projet de réappropriation de la thématique alimentaire a été mené par de nombreux projets alimentaires territoriaux. Un entretien avec le PETR de Vidourle Camargue et son chargé de mission PAT, Titouan Denimal-Pinto m'a permis de renforcer l'idée de mise en place de ce type d'organe citoyen. L'action a été jugée intéressante par les élus référents du PAT ainsi que par la directrice du PPM et pourrait être lancée au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Cette étape serait selon moi un bon moyen de renforcer l'approche systémique du PAT et donc la démocratie alimentaire.



Voici-ci-dessous la fiche extraite de la stratégie de communication concernant le CLA :

## LES HABITANT·ES

FAIRE PASSER À L'ACTION À  
L'ÉCHELLE COLLECTIVE VIA LA  
CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE  
L'ALIMENTATION



### SENSIBILISER LES HABITANT·ES PAR LA CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

**Qui ? :** Par PPM

**Pour qui ? :** Les habitant·es --> 1 ou 2 par commune en fonction de la motivation des volontaires

**Comment ? :**

Création d'une Conseil Local de l'Alimentation après approbation du CoPil. Le but est de faire participer les citoyen·nes à la prise de certaines décision du PAT ainsi que de développer la démocratie alimentaire.

**1ère étape :**

Présentation du PAT

Mobilisation à travers la participation à une fresque de l'alimentation - PAT volet A

**2ème étape:**

Proposition de missions :

- Benchmark des activités de sensibilisation
- Benchmark des outils de communication
- Création des fiches "les producteurs de ma commune" et "Les marchés du Pays"
- Rédaction d'articles
- Leur accorder un budget pour la mise en place d'évènements
- Orientations pour la création de la BD
- Actualisation de la carte localisez ! en lien avec l'alimentation

La Chaire Unesco – Alimentation du monde a mené des recherches sur la démocratie alimentaire et souligne un point intéressant sur la nécessité d'une approche systémique de l'alimentation. Cette réflexion devra être un outil lors de la création du CLA : « Pour que la démocratie alimentaire s'incarne dans des réponses de la vie ordinaire des citoyens, il est nécessaire de s'appuyer sur une **compréhension systémique** du système alimentaire, et une compréhension de la fonction de l'alimentation qui n'est pas seulement biologique (remplir les ventres), mais également sociale (être ensemble et se reconnaître dans une égale « citoyenneté alimentaire »), identitaire (liée à l'appartenance à une famille, une culture, une communauté, etc.) et hédonique. En outre, les règles sociales liées au modèle alimentaire du pays où nous vivons (Fischler et al., 2008) sont à prendre en compte pour comprendre les différences, les résistances, les contraintes, etc. Ainsi, pour les français, le fait de manger ensemble reste une règle importante, et le goût des aliments prime sur l'origine des produits (contrairement aux Italiens par exemple). »

La gouvernance du PAT doit permettre de créer des interactions entre les différents types d'acteurs du système agri-alimentaire. Sur le long terme, le but est que les acteurs entretiennent du lien en dehors des instances de gouvernance du projet. Les échanges informels étant souvent le meilleur moyen d'enclencher des dynamiques collectives. Pour continuer à sensibiliser, mobiliser et mettre en dialogue les différents acteurs vers la transition alimentaire et agricole, j'ai pris l'initiative de rédiger une stratégie de communication que nous évoquerons ci-dessous.

### 3. La communication comme outil de déploiement d'un PAT systémique

Dans cette dernière partie, nous attarderons sur le rôle de la stratégie de communication pour animer le PAT « Mar i Munt ». Au-delà de donner une cohérence et visibilité au projet, comment la réflexion autour de cette stratégie a-t-elle pu participer à lancer une nouvelle dynamique au PAT ? Comment l'approche systémique a-t-elle été appliquée en interne comme en externe ? Enfin pour terminer, nous verrons les freins d'une telle manière d'appréhender un PAT.

#### a. La rédaction d'une stratégie de communication

##### *Communiquer un outil pour la transition agri-alimentaire ?*

A l'heure où l'urgence climatique se fait plus que sentir, la communication des enjeux d'une transition agri-alimentaire est à jamais nécessaire. Le « Jour de dépassement » est un exemple concret de la volonté de certaines associations de créer le déclic qui permettra le passage à l'action. Aujourd'hui, la communication numérique prend un rôle important dans nos sociétés. Les projets de transition agricole et alimentaire s'appuient de plus en plus sur les TIC pour promouvoir les circuits de proximité via l'émergence de cartes interactives de recensement de producteurs locaux ou des applications d'achat en ligne de produits fermiers par exemple<sup>12</sup>. Dans ce cadre comment valoriser son projet ? Le numérique est-il la solution la plus efficace pour sensibiliser à une alimentation saine, locale et durable ? Comme je l'ai évoqué dans la deuxième partie de ce rapport à mon arrivée au PPM, le PAT « Mar i Munt » était doté d'un logo mais la communication autour de ce projet n'était pas formalisée. La communication se faisant au fil de l'eau, répondant à des besoins ponctuels et souvent dans l'urgence. C'est donc forte de ma formation en communication que j'ai proposé de réfléchir à la mise en place d'une stratégie de communication.

##### *La construction de la stratégie de communication*

Le point de départ de ma réflexion sur la mise en place de cette stratégie a d'abord été d'analyser le « système » actuel de la communication dans lequel le projet s'insère. La communication joue pour moi un rôle stratégique pour le déploiement du projet alimentaire territorial « Mar i Munt ». Premièrement, car une bonne communication interne entre les membres de l'équipe PAT assure la viabilité du projet sur le court et long terme. Deuxièmement, car la communication externe permet d'informer, sensibiliser et mobiliser les acteurs gravitants autour de ce projet. Pour atteindre ce but il est nécessaire de construire ensemble, en interne, une stratégie de communication permettant de donner une cohérence et une lisibilité au projet.

La première étape de la construction de la stratégie de communication a été de réunir l'équipe projet PAT pour faire un état des lieux de la communication sous forme d'une analyse AFOM [annexe 9]. Ce travail nous a permis de relever les blocages dans la communication interne qui influaient sur la

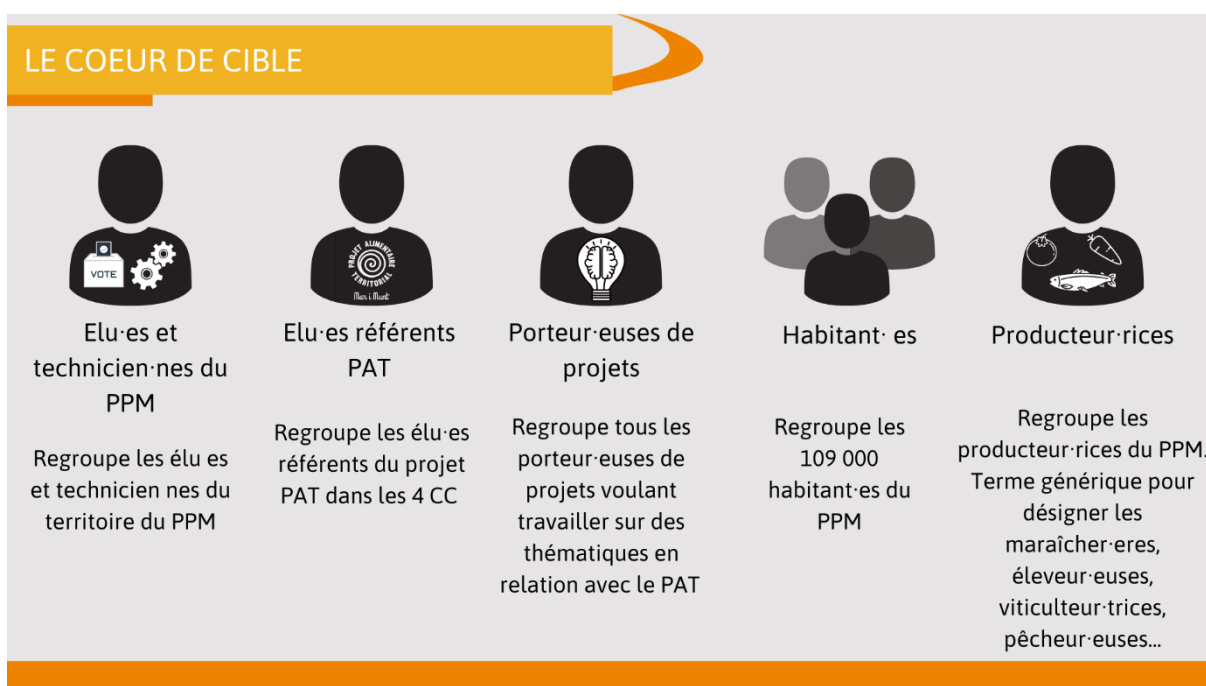
---

<sup>12</sup> Gilles Maréchal, Charlène Nicolay, Thomas Bréger, Doriane Guennoc, Laetitia Roussel, et al.. (2019). *Etude TACTIC "Transition Alimentaire Citoyenne et Technologies de l'Information et de la Communication"*.

communication externe. Notre deuxième ambition a été de lister tous les acteurs gravitant autour du PAT dans la logique d'analyser notre communication envers chacun d'eux. Suite à cela, trois objectifs principaux de communication sont apparus :



La deuxième étape a été pour moi un moment d'analyse de nos discussions collectives pour établir les publics cibles de notre communication. L'analyse systémique nous a permis de voir nos manquements en termes de communication envers certains acteurs pourtant clés pour le PAT. A partir de ces éléments j'ai donc établi 5 publics cibles du PAT pour lesquels j'ai réalisé une fiche d'identité. Vous trouverez ces fiches d'identités détaillées dans l'annexe 10.



Je dois avouer qu'en rédigeant cette stratégie de communication ma volonté était à l'origine de faire connaître le PAT « Mar i Munt ». Je n'avais pas encore à ce moment remis en perspective cette idée. Faire connaître un projet pour faire connaître un projet n'a pas de sens. L'objectif final derrière toute cette réflexion autour de la communication est d'argumenter la nécessité de la transition alimentaire et agricole. Au final, cette stratégie de communication s'apparente à une feuille de route d'animation du Projet Alimentaire Territorial car je pense que le déclic du public cible passe par l'expérimentation concrète : faire face à des problématiques, partager des expériences et trouver collectivement des solutions par exemple. La communication n'est qu'un vecteur pour impulser le passage à l'action.

## *Le reflet de l'approche systémique dans le plan d'actions de la stratégie de communication*

La troisième étape de la rédaction de la stratégie de communication a été pour moi l'analyse comparative des actions de communication dans deux optiques.

La première, était de comparer ce qu'avaient pu mettre en place d'autres PAT dans le but de m'inspirer, dupliquer les bonnes pratiques et éviter les écueils.

La deuxième était d'approfondir mes connaissances du territoire du PPM sur les actions de communication/animation portées par les 4 communautés de communes en faveur de la transition alimentaire.

Un autre de mes objectifs à travers ces entretiens téléphoniques était d'éviter de créer des doublons d'actions de communication. Cette manière de travailler m'a permis d'avoir une vision plus globale sur la communication des sujets liés à la transition alimentaire et agricole. A l'issue de ce travail de « benchmark » j'ai pu soumettre 35 actions de communication dont 4 de communication interne et 31 de communication externe à l'équipe projet PAT. Mais comment l'approche systémique est-elle reflétée dans la stratégie ?

Cette démarche n'est pas abordée explicitement dans les actions de communication car il me semble que ce terme reste très académique et peu parlant pour la population. Toutefois, une image est souvent utilisée pour refléter cette approche : l'image du cercle vertueux. « Ensemble recréons le cercle vertueux de l'alimentation » est un des slogans du PAT. L'objectif de ce message est d'inclure le lecteur d'une manière positive dans la transition alimentaire à travers l'image du cercle vertueux. Cette image est souvent reprise pour illustrer l'économie circulaire. A force de pédagogie cette notion est comprise par les citoyens et a une connotation positive. Son adaptation au thème de l'alimentation permet de faire comprendre au lecteur qu'il est positif de faire partie de ce changement collectif vers l'alimentation durable.

Dans la stratégie de communication, une action illustre la volonté du PAT de transmettre cette approche systémique aux habitants du PPM. Cette action est celle de la création d'une BD "Les recettes de la transition alimentaire du PPM » [annexe 6]. L'objectif de cette bande dessinée est double : un inciter une compréhension globale du système agricole et alimentaire et valoriser les actions financées dans le cadre du PAT. Comment serait construit cette BD ?

L'objectif est de permettre à différents acteurs du territoire d'aller à la rencontre des projets financés par le PAT pour ensuite compiler sous forme d'une BD ces échanges. Par exemple, des élus du PPM pourraient rencontrer le chargé de mission Transition Alimentaire de la ville d'Argelès-sur-Mer, les lycéens de Céret pourraient rencontrer l'association GERMEN ou bien encore le Conseil Local de l'Alimentation pourrait raconter comment ils ont participé à la co-construction de cette BD avec le PAT. Cette idée d'action est complexe dans sa réalisation mais elle répond au besoin d'interconnexion des acteurs pour impulser la transition alimentaire et agricole. Bien que l'approche systémique soit enrichissante celle-ci a toutefois des limites.

## b. Les limites de l'approche systémique de la communication

### *Les limites d'une stratégie de communication dite systémique*

La stratégie de communication du PAT s'est focalisée sur 5 publics cibles. L'approche systémique nous a permis d'identifier ces acteurs clés pour que notre communication et animation ait un réel impact pour impulser la transition alimentaire et agricole. Je pense qu'un des manquements de « ma » stratégie de communication est qu'elle ne facilite pas toujours des rencontres physiques pluri-acteurs. En général, les actions proposées dans la stratégie concernent un public cible précis et ne le confronte pas à un autre. Elles facilitent la rencontre d'une même typologie d'acteurs entre eux mais reste encore trop segmenté pour interconnecter les différents publics cibles entre eux. J'ai également pu noter une des contradictions intrinsèques à la communication.

Le but de la communication est de faire passer un message qui sera le plus approprié en fonction de la cible choisie. Or, la transition alimentaire et agricole concerne tout le monde et est à l'instar de l'adaptation au changement climatique nécessite une communication globale. La difficulté que j'ai pu éprouver lors de la rédaction de la stratégie de communication a donc été d'essayer de coordonner la communication existante sur le territoire avec celle que je voulais mettre en place. Les entretiens téléphoniques avec les communautés de communes étaient censés me permettre d'avoir une connaissance plus précise de la communication publique qu'ils réalisaient sur les thèmes de l'alimentation et l'agriculture. Or, il en est ressorti qu'elles-mêmes éprouvaient des difficultés à coordonner leurs actions de communication et animations avec leurs communes. Malgré une approche systémique il sera donc complexe d'éviter les doublons de communication. En outre, n'oublions pas que plus de communication sur l'alimentation durable est réalisée à toutes les échelles du territoire, plus de personnes seront sensibilisées à la nécessité de la transition alimentaire et agricole.

### *Les limites d'un PAT systémique*

Les forces d'un PAT systémique sont aussi ses faiblesses. Mon premier point concerne la lisibilité de l'action d'un PAT systémique auprès du grand public. En favorisant une approche multithématique et pluri-acteurs, les actions réalisées par un PAT sont certes plus riches mais également disparates. Ainsi, un effort de clarification de ces actions devra être fait pour assurer une communication percutante. Pour une structure comme le Pays Pyrénées Méditerranée dont le rôle et l'échelle d'actions est souvent méconnue par le grand public, ce méli-mélo d'actions du PAT « Mar i Munt » peut accentuer la confusion des acteurs du territoire et leur vision négative de l'organisation territoriale souvent qualifiée de « mille-feuille administratif français ».

Cela m'amène donc à mon deuxième point : celui de la complexité pour un PAT systémique de coopérer avec tous les échelons administratifs qui ont des compétences sur les champs d'actions « alimentaires » et « agricoles ». Les collectivités territoriales interviennent de façon majeure dans le cadre des PAT<sup>13</sup>. Tout d'abord à travers la définition d'un projet de territoire et ses ambitions.

---

<sup>13</sup> International urban food network (Avril 2017). *Gouvernance territoriale des systèmes alimentaires : Quelles compétences mobiliser ?*

Deuxièmement, par la mise en place d'un cadre facilitateur pour l'émergence d'initiatives locales. Puis, via diverses réglementations : zonages, normes, autorisations... Enfin, à travers un (co-) financement des projets ou structures liées à l'alimentation. Nous pouvons illustrer cette difficulté des PAT à coopérer en prenant l'exemple de la restauration collective. Un des buts des PAT est de faciliter le passage de la restauration collective au bio et local. Toutefois, la décision de cette transformation dépendra pour les écoles préélémentaires et élémentaires de la commune, pour le collège du département et pour les lycées de la région. Bien qu'un PAT systémique s'efforce de cartographier toutes ses connexions la coordination reste difficile. De plus, l'articulation du PAT « Mar i Munt » avec les outils d'aménagement du territoire tels que le SCOT, PAEN, PLU, PLUI, SRADDET ... est essentielle pour assurer une cohérence du projet. Toutefois, il semble aujourd'hui compliqué d'en apprécier l'harmonisation.

Pour finir, l'approche systémique des PAT complique la question de l'évaluation du projet. L'évaluation des PAT n'est aujourd'hui régie par aucun texte législatif. Pour être reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire les PAT doivent disposer « d'indicateurs de suivi cohérents » et de « critères d'évaluation cohérents » sans toutefois préciser lesquels. L'approche systémique démultiplie donc la quantité d'indicateurs et critères compliquant l'évaluation du projet. La nécessité de travaux dans ce sens a d'ailleurs été relevé par Frédéric Marchand et Dominique Chabanet dans le rapport *Projets Alimentaires Territoriaux « Plus vite, plus haut, plus fort »* de juillet 2022. Il faudra « prévoir dans le cadre des travaux de l'Observatoire National des PAT un véritable travail collectif d'élaboration et de définition de grilles d'évaluation sur les enjeux de PAT systémiques servant de base à des déclinaisons territoriales. ». <sup>14</sup>

### *Ma limite personnelle à l'approche systémique*

Un jour, après une concertation dans une pépinière d'entreprises à Céret, j'ai fait part de mes doutes à Géraldine Caprani quant à ma capacité à comprendre et coordonner toutes les informations que nous venions de recueillir. Je me sentais illégitime devant plusieurs échanges sur des sujets que je ne maîtrisais pas et qui pourtant faisaient partie intégrante du PAT. Voici ce qu'elle m'a répondu « Être cheffe de projet, c'est être commandante d'un bateau. Tu connais plus ou moins ta destination sans connaître vraiment la route, sans connaître en détails les membres de ton équipage, ton bateau ni la météo qu'il fera à chaque instant de ton chemin. Ton rôle est de garder le cap, avec un équipage et un bateau qui évoluent tout au long de la route pour arriver à bon port ». L'approche systémique du PAT induit que le chargé de mission devra être capable d'avoir une cartographie mentale de la chaîne alimentaire : ses acteurs, thématiques, politiques publiques ... Toutefois, personne n'est capable d'avoir une compréhension parfaite de chaque maillon. Ma limite personnelle à cette approche est donc d'être capable de comprendre cette complexité sans pour autant qu'elle ne devienne une complication pour faire avancer le projet. La complexité est enrichissante tandis que la complication crée des difficultés pour l'avancement du projet. Alors finalement, si l'approche systémique est intimidante au départ il faudra sans doute apprendre à en tirer des éléments de synthèse grâce à notre bon sens.

---

<sup>14</sup> Frédéric Marchand et Dominique Chabanet (Juillet 2022) *Projets Alimentaires Territoriaux « Plus vite, plus haut, plus fort »*.

## Conclusion

Au travers de ce rapport de stage, j'ai voulu mettre en avant l'action structurante menée par le Pays Pyrénées Méditerranée à travers le PAT « Mar i Munt » pour impulser la transition alimentaire et agricole. Ses différentes actions autour de la préservation de la surface agricole utile, le développement des pratiques agroécologiques, le soutien de projet d'insertion par les chantiers en maraichage biologique, la sensibilisation à une alimentation durable ou la mise en place d'une gouvernance multi-acteurs de son projet sont autant de marqueurs de son investissement pour la transition agri-alimentaire.

Mon stage au Pays Pyrénées Méditerranée m'a permis de mieux appréhender les enjeux de cette transition alimentaire durable ainsi que d'en saisir les leviers d'actions. Mes missions pour déployer le PAT ont été diverses, passant par l'élaboration et suivi de la stratégie du projet, l'appui à la coordination ainsi que par l'animation du PAT à travers la communication et la concertation. Durant ce stage, il a pu être frustrant pour moi de ne pas m'investir à 100% sur un axe/une thématique concrète du PAT. A certains moments j'ai pu avoir la sensation de survoler le projet. Au moment de la rédaction de ce rapport il m'a été particulièrement difficile de choisir quelle orientation donner à mes actions. Avec le recul, je me rends compte que ce stage m'a donné l'opportunité d'approfondir mes connaissances en gestion de projet via le travail en binôme avec Géraldine Caprani. Il m'a aussi été donné la possibilité de mettre à profit mes compétences en communication et concertation de manière assez libre et ainsi continuer de m'améliorer dans ces domaines.

Enfin, la dernière partie de ce rapport m'a permis de remettre en perspective mes actions à travers l'approche systémique et ainsi donner une cohérence à ce stage. L'approche systémique des PAT me semble primordiale dès le déploiement d'un PAT. Le sénateur du nord Frédérick Marchand dans son rapport de juillet 2022 *Projets Alimentaires Territoriaux « Plus vite, plus haut, plus fort »* va jusqu'à souligner le rôle de cette approche pour permettre la contractualisation d'un PAT avec l'Etat : « Plutôt qu'un abord par niveaux (1 au démarrage puis 2 à la maturité) il serait préférable qu'une contractualisation avec l'État ne soit possible que si le PAT aborde ces 5 thèmes. L'ensemble des élus entendus ont souligné l'intérêt du caractère systémique que peut avoir un PAT. »

Pour finir, ce rapport me confronte à la question du passage à l'action face à l'urgence climatique. L'urgence est-elle la transition, synonyme d'évolution douce par étapes, ou bien la rupture, plus affirmée face à un système agricole et alimentaire insoutenable. L'approche systémique permet de penser et comprendre les interconnexions du système agri-alimentaire mais quand est-il du passage à l'action ? Du concret ? Les projets alimentaires territoriaux permettent de gravir plusieurs marches de « l'escalier de la transition agri-alimentaire ». Toutefois, les « paliers » sont encore loin et leur franchissement passe par des volontés politiques plus assumées et ambitieuses pour lutter contre le changement climatique.

Nombre de caractères : 103 283  
Nombre de pages : 56 + annexes





## Lexique

### Vocabulaire :

**Agroécologie :** Définition du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire « L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à **préserver les ressources naturelles**. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. »

**Approche systémique :** L'analyse systémique est un champ interdisciplinaire qui consiste à étudier les systèmes complexes qui nous entourent.

**PAT « Mar i Munt » :** Nom donné au Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée

**Système agri-alimentaire :** La notion de système agri-alimentaire permet d'englober les système « agro-alimentaire » au sens commun (acteurs des filières, de la production à la consommation), mais aussi les politiques publiques, les institutions du conseil, de la recherche et du développement, et même la société civile. Ce n'est pas qu'un système d'acteurs, mais aussi un système de règles, de normes et de dispositifs qui orientent ces acteurs (Lamine et al, 2010 et Lamine, 2017)

**Transition agri-alimentaire :** La transition agri-alimentaire est la transformation des systèmes agri-alimentaires actuels pour un passage à des systèmes qui permettent d'atteindre plusieurs objectifs : la sécurité alimentaire pour tous, la satisfaction des préférences alimentaires des consommateurs, un niveau de vie décent pour tous les producteurs, la production de denrées dans respect des écosystèmes, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. (Définition remodelée à partir du site Géoconfluences Lyon).

### Abréviation :

BBDD : Base de données

CoPil : Comité de Pilotage

CoTech : Comité Technique

CRTE : Contrat de Relance et de la transition écologique

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PNA : Plan National pour l'alimentation

PPM : Pays Pyrénées méditerranée

PLU : Plan local d'urbanisme

PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

PRADDET : Politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires

RnPAT : Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

## Sources

- <sup>1</sup> Johan Rockström et al. (23 septembre 2009). Nature. « A safe operating space for humanity »
- <sup>2</sup> Pays Pyrénées Méditerranée. (2021). *Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique pour le Pays Pyrénées Méditerranée*
- <sup>3</sup> Xavier Remongin. (Septembre 2020). *Les appels à projets du PNA : accompagner la mise en œuvre du Programme national pour l'alimentation dans les territoires* <https://agriculture.gouv.fr/les-appels-projets-du-pna-accompagner-la-mise-en-oeuvre-du-programme-national-pour-lalimentation>
- <sup>4</sup> Pierre Canet. (2022). « 28 JUILLET 2022 - Jour du dépassement de la Terre : l'humanité entre dans le rouge ». Consulté sur <https://www.wwf.fr/jour-du-depassement>
- <sup>5</sup> David Michon. Replay du webinaire - Les recherches en région Bourgogne Franche-Comté sur la transition alimentaire du 23 novembre 2020. <https://www.youtube.com/watch?v=gJoxaHYBXF4>
- <sup>6</sup> Les 4 leviers d'actions sont la combinaison de différentes sources :  
WWF France et Global Footprint Networking. (Juillet 2022) *JOUR DU DÉPASSEMENT DE LA TERRE 2022- Nos systèmes agricoles et alimentaires en question*.  
<https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2022-07/RapportWWFJDD.pdf>  
Les Greniers d'Abondance (2022) *Qui veille au grain ? Du consensus scientifique à l'action publique*.  
<https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2022/02/Livre-Qui-veille-au-grain-3.pdf>  
Ademe. (Novembre 2021). *Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat*.  
<https://librairie.ademe.fr/cadic/6529/transitions2050-synthese.pdf?modal=false>
- <sup>7</sup> Jean-Pierre Roland. (Juillet 2022). *Annexes note de cadrage SHERPA – Le PAT du Pays Pyrénées Méditerranée dans la vision à long terme des territoires ruraux*.
- <sup>8</sup> Xavier Remongin. (Avril 2022) *PAC 2023-2027: proposition de PSN de la France transmise à la Commission européenne*. <https://agriculture.gouv.fr/pac-2023-2027-proposition-de-psn-de-la-france-transmise-la-commission-europeenne>
- <sup>9</sup> Chaîne Youtube du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. *Quelle ambition pour le programme national pour l'alimentation 2019-2023?*  
[https://www.youtube.com/watch?v=E8seQ3CP\\_xc](https://www.youtube.com/watch?v=E8seQ3CP_xc)
- <sup>10</sup> RnPAT (Juin 2021) PATnorama n°2 : Les principaux enseignements du premier cycle de PAT (2014-2020) <https://rnpat.fr/2021/07/16/plein-feu-sur-la-dynamique-pat-du-premier-cycle-2014-2020/>
- <sup>11</sup> Candidature volet B du PAT du Pays Pyrénées Méditerranée
- <sup>12</sup> RnPAT (Décembre 2021) PATnorama n°3 : La gouvernance des projets Alimentaires Territoriaux  
<https://rnpat.fr/wp-content/uploads/2022/01/rnpat-patnorama-n3-dec2021-pap.pdf>

<sup>13</sup> Dominique Paturel et Patrice Ndiaye pour la Chaire Unesco – Alimentations du monde (Mars 2019). *Les Chroniques "Démocratie Alimentaire" - Volet 1 Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ?* <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>

<sup>14</sup> Gilles Maréchal, Charlène Nicolay, Thomas Bréger, Doriane Guennoc, Laetitia Roussel, et al.. (2019). *Etude TACTIC "Transition Alimentaire Citoyenne et Technologies de l'Information et de la Communication"*.

<sup>15</sup> International urban food network (Avril 2017). *Gouvernance territoriale des systèmes alimentaires : Quelles compétences mobiliser ?*

<sup>16</sup> Frédéric Marchand et Dominique Chabanet (Juillet 2022) *Projets Alimentaires Territoriaux « Plus vite, plus haut, plus fort »*.

## Annexes

---

### **Plan des annexes :**

Annexe 1 : Convention de partenariat PPM et porteur de projet (extrait p.1 et 2 + plan des articles)

Annexe 2 : Cahier des charges du diagnostic alimentaire partagé (extrait p.1 et 2)

Annexe 3 : Capture d'écran du GANTT et Trello du PAT

Annexe 4 : Capture d'écran du listing d'acteurs PAT

Annexe 5 : Plaquette de présentation du PAT

Annexe 6 : Stratégie de communication

Annexe 7 : WWF. Infographie extraite du rapport « JOUR DU DÉPASSEMENT DE LA TERRE 2022 - Nos systèmes agricoles et alimentaires en question ». p.6

Annexe 8 : Fiche capitalisation

Annexe 9 : AFOM de la stratégie de communication

Annexe 10 : Les publics cibles de la stratégie de communication

## Convention de partenariat 2022/2023

### Programme d'actions : Projet Alimentaire Territorial PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B

#### Entre

**Le Conseil de Développement du Pays Pyrénées Méditerranée**, représenté par Mme REGOND PLANAS Nathalie en qualité de présidente, dont le siège social est situé Maison France Services, 6 Boulevard Simon Batlle, 66400 Céret, n° SIRET 380 561 498 00037

ci-après dénommé « PORTEUR DU PAT »,

#### Et

#### Sélectionner le partenaire

ci-après désignée par le terme « PARTENAIRE »

Vu le cahier des charges de l'appel à projet 2020-2021 du Programme national pour l'alimentation (PNA)

Vu la demande de subvention présentée par le Pays Pyrénées Méditerranée, le 30 octobre 2021, relative à son projet « PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B »,

Vu la convention N°2021-R76-768 relative à l'attribution d'une subvention au Pays Pyrénées Méditerranée du 9 décembre 2021,

Il est convenu ce qui suit,

#### Préambule :

*La convention N°2021-R76-768 relative à l'attribution d'une subvention au Conseil de Développement du Pays Pyrénées Méditerranée pour le portage du programme d'actions « PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B », fait partie intégrante, avec ses annexes, de la présente convention avec le PARTENAIRE, notamment pour ses articles relatifs à l'objet, la durée, les modalités de paiement.*

*Toute modification de la première s'appliquera de fait aux relations entre le PORTEUR DU PAT et le PARTENAIRE.*

Il est convenu ce qui suit :

#### Article 1 : Objet de la convention

La présente convention définit les modalités de partenariat entre le PORTEUR DU PAT et le PARTENAIRE du programme d'actions « PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B ».

Elle définit les engagements respectifs dans le cadre de la réalisation de cette opération, ainsi que les modalités de remise à chaque partenaire de la quote-part de subvention lui revenant au titre de la convention N°2021-R76-768 d'attribution de l'aide pour le programme d'actions global (**annexe 1**).

#### Article 2 : Durée de la convention

Toutes les actions conduites dans le cadre du programme d'actions « PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B » seront réalisées avant le 31/12/2023 (factures acquittées).

La présente convention reste en vigueur tant que le PORTEUR DU PAT ne s'est pas pleinement acquitté de ses

obligations contractuelles envers la DRAAF et tant que le PORTEUR DU PAT et le PARTENAIRE ne se sont pas acquittés de leurs obligations réciproques, telles que définies dans la présente convention.

La modification de la durée de la convention attributive d'aide conclue entre la DRAAF et le PORTEUR DU PAT modifie de facto la durée de la présente convention.

### **Article 3 : Présentation de l'opération partenariale avec la **Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales** dans le cadre du PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B**

#### **3.1 Présentation du contenu des actions**

Le programme d'actions du PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B permet d'accompagner le PARTENAIRE dans la réalisation d'actions portant sur :

- La constitution et animation d'un pôle foncier agricole du Pays
- L'engagement de procédures de remise en culture de friches "individuelles groupées"
- L'accompagnement des réflexions et projets en faveur de l'approvisionnement local de la restauration collective

#### **Sélectionner l'action du PARTENAIRE**

La description détaillée des actions est présentée en **annexe 2**.

#### **3.2 Gouvernance du PAT**

Le PARTENAIRE intègre de fait la gouvernance mise en place dans le cadre du PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » c'est-à-dire, comité de pilotage, comité technique, groupes de travail thématiques et la gouvernance propre de ces derniers.

Tous les partenaires bénéficiaires et impliqués dans le PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » adhéreront à la charte qui est en cours de rédaction et qui sera soumise à l'avis des membres du comité de pilotage.

# Plan de la convention :

**Article 1 : Objet de la convention**

**Article 2 : Durée de la convention**

**Article 3 : Présentation de l'opération partenariale avec la **Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales** dans le cadre du PAT Pays Pyrénées Méditerranée « Mar i Munt » – volet B**

**3.1 Présentation du contenu des actions**

**3.2 Gouvernance du PAT**

**Article 4 : Budget global et modalités financières**

**4.1 Budget de l'ensemble des actions**

**4.2 Modalités et calendrier de versement de la subvention**

**Article 5 : Engagements du « PORTEUR DU PAT »**

**Article 6 : Engagements du « PARTENAIRE »**

**Article 7 : Obligations de communication et confidentialité**

**Article 8 : Droit de la propriété intellectuelle**

**Article 9 : Respect des règles communautaires et nationales**

**Article 10 : Reversement de la subvention**

**Article 11 : Résiliation de la convention**

**Article 12 : Modifications**

**Article 13 : Avenant**

**Article 14 : Traitement des litiges**

**Article 15 : Annexes**









13/05/2022

Annexe 2 : Cahier des charges du diagnostic alimentaire partagé (extrait p.1 et 2)

# CAHIER DES CHARGES DIAGNOSTIC ALIMENTAIRE PARTAGE POUR LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL « MAR I MUNT » DU PAYS PYRENEES MEDITERRANEE

Le Pays Pyrénées Méditerranée s’est engagé dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisé niveau 1, c’est-à-dire « émergent », en juillet 2021 pour une durée de 3 ans.

En préalable de l’élaboration d’un plan d’actions articulé avec la stratégie territoriale du Pays Pyrénées Méditerranée, il s’agit d’établir un **diagnostic alimentaire partagé** qui constitue l’objet de la présente consultation.

## Sommaire

- 1. Éléments de présentation du PAT..... 1
- 2. Objectifs généraux du diagnostic alimentaire ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 3. Collecte de données et ressources disponibles..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 4. Livrables du diagnostic alimentaire..... **Erreur ! Signet non défini.**

## 1. Éléments de présentation du PAT

### Contexte

Le Pays Pyrénées Méditerranée présente **une grande diversité de ressources alimentaires** par sa géographie s’étageant de la mer à la montagne, le long de la vallée fluviale du Tech. C’est un territoire fonctionnel qui pourrait tendre vers l’autonomie alimentaire. Il présente aussi une grande diversité de paysages agraires inhérents à son histoire, sa culture gastronomique et ses savoir-faire qui sont autant d’éléments contribuant à son attractivité. **Tous les secteurs d’activités de l’alimentation y sont présents**, du primaire au tertiaire, productions agricoles, élevage, pêche, transformation agroalimentaire, production artisanale, restauration et distribution. La majorité des productions sont de qualité, en agriculture raisonnée ou Bio et bénéficient de labels.

Des **démarches avancées, communales et intercommunales**, pour la reconquête des terres agricoles ou de leur restauration collective, confirment l’évolution des priorités des élu-es du territoire. Des **initiatives collectives et solidaires pour l’alimentation** portées par des collectifs citoyens et des associations de l’ESS



13/05/2022

viennent compléter le cadre. Cette grande diversité de protagonistes à tous les niveaux de la chaîne de valeur alimentaire permet d'activer de multiples leviers et construire des actions innovantes associant transversalité, mutualisation et coopération.

Cependant, la crise sanitaire et la guerre en Ukraine montrent les limites et la fragilité de nos modèles de production et de consommation, même les plus vertueux. Elles révèlent **l'urgence de renforcer les circuits de proximité, d'accélérer le processus de transition écologique, de relocalisation de l'agriculture et de proposer une alimentation plus saine, plus sûre et accessible à tous et pour tous**. Des chantiers qu'il est nécessaire d'investir, ensemble, pour tendre vers l'autonomie et la résilience alimentaire du territoire.

À travers ce défi, il s'agit donc de **construire et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial** visant à renforcer les circuits de proximité et accélérer le processus de transition écologique, en travaillant sur la structuration d'un écosystème alimentaire local autour de projets de restauration collective qualitative et locale, mais également en travaillant sur l'inclusion sociale, la sauvegarde des terres agricoles, la santé, et le respect de l'environnement (agroécologie, protéines végétales).

### Description du projet

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée, surnommé PAT « Mar i Munt » est lauréat du PNA d'avril 2021 et a été labellisé niveau 1, PAT « émergent », en juillet 2021.

Il s'inscrit dans une dynamique de territoire afin de l'accompagner dans la transition alimentaire, écologique, sociétale, construire les outils pour la résilience et pour l'adaptation au changement climatique.

Il constitue un des fondements de la stratégie du Pays 2021/2027. Il correspond au **défi 5 : Une transition alimentaire permettant à tout le monde de « bien produire » et « bien manger »**.

Il figure dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays (signé le 2 novembre 2021). Il devra aussi s'inscrire dans le Contrat Territorial Occitanie (CTO) et autres contrats à venir concernés par le périmètre du Pays, ainsi que les futurs programmes DLAL européens portés par la structure (Pêche et LEADER).

### Rappel du calendrier des candidatures et labellisation

En avril 2021, le Pays candidate à l'appel à projet « Émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux ».

Dans le cadre de la mesure 13 du « Plan France Relance » / volet A, le Pays obtient une subvention permettant de financer en partie l'animation du PAT, le diagnostic faisant l'objet de la présente consultation, la mise en place de la gouvernance et quelques actions de communication.

En juillet 2021, il obtient la labellisation Projet Alimentaire Territorial de niveau 1 « PAT émergent » pour une durée de trois ans, non renouvelable.



13/05/2022

En octobre 2021, le Pays candidate à l'appel à projet « Consolidation des projets alimentaires territoriaux » dans le cadre de la mesure 13 du « Plan France Relance » / volet B.

# Annexe 3 : Capture d'écran du GANTT et Trello du PAT

PAT Mar i Munt		juin																																		
		Semaine 22							Semaine 23							Semaine 24							Semaine 25							Semaine 26						
		1-jun	2-jun	3-jun	4-jun	5-jun	6-jun	7-jun	8-jun	9-jun	10-jun	11-jun	12-jun	13-jun	14-jun	15-jun	16-jun	17-jun	18-jun	19-jun	20-jun	21-jun	22-jun	23-jun	24-jun	25-jun	26-jun	27-jun	28-jun	29-jun	30-jun					
Nom du projet :	Date de début :																																			
Activité	Assigné à	Début	Fin	Status																																
1	RDV Ecole Cerbère	Géraldine	7-jun-22	7-jun-22	Terminé																															
2	Finaliser convention	Géraldine	8-jun-22	30-jun-22	En cours																															
3	Finir stratégie de communication	Agathe	2-jun-22	30-jun-22	En cours																															
4	Consulter collègue espagno préparer coopé, avec les autres PAT des PO	Géraldine	20-jun-22	20-jun-22	En cours																															
5	Fixer 4 réunions avec les CC de présentation du PAT	Géraldine	16-jun-22	16-jun-22																																
6	video PAT M166 - proposition de modifs	Lénaïc																																		
8	renvoyer affiche doc école cerbère	Agathe	14-jun-22	14-jun-22	Terminé																															
9	charte PAT	Agathe	22-jun-22	25-jun-22																																
10	Contacteur Permaterra	Agathe	14-jun-22	14-jun-22																																
11	flyer couleur/logo affiches	Lénaïc	14-jun-22	14-jun-22	Terminé																															
12	grille éval réponse Be diag	Agathe	1-jun-22	14-jun-22	Terminé																															
13	envoyer outill pat oc partenaires pat PO	Géraldine	14-jun-22	14-jun-22	En cours																															
14	répondre à N. Lassus - si pouvoir point bien ou beso	Agathe	14-jun-22	14-jun-22	Terminé																															
15	envoyer CR référents	Agathe	18-jun-22	19-jun-22	Bloqué																															
16	participation bacchus festival	Géraldine	10-jun-22	10-jun-22	Terminé																															
17	visite jardin gardien de la terre baroque	Géraldine	10-jun-22	10-jun-22	Terminé																															
18	RDV tram 66	Agathe	13-jun-22	13-jun-22	Terminé																															
19	recuperer compte rendu des échanges et contacts	Agathe																																		
20	flamme PAT - gestion prestataire	Lénaïc																																		
21	Reliver contacts agriculteurs concertation	Agathe	15-jun-22	15-jun-22	Terminé																															
22	Cr et contacts Seta	Géraldine	16-jun-22	17-jun-22																																
23	Envoyer grille élus référents pat	Géraldine	16-jun-22	16-jun-22	Terminé																															
24	concertation jeunes Aspres ( 11 juillet ) - vérifier vieuxp marché terroir	Agathe	28-jun-22	28-jun-22	En cours																															
25		Agathe			Terminé																															

The screenshot shows a Trello board titled 'Projet PAT' with several task cards. The cards are organized into columns representing different stages of the project: 'Urgent', 'À faire : Géraldine', 'À faire : Agathe', 'En cours', and 'Terminé'. Each card includes a title, a description, an assignee, and a due date. Some cards also feature a 'Ajouter une carte' button and a 'Partager' icon.

- Urgent:**
  - Demande paiement volet b deuxième tranche: Prévisionnel de consommation à juin 2023
  - Demande de paiement volet A deuxième tranche (courrier)
- À faire : Géraldine:**
  - Envoyer convention TDLR
  - Envoyer convention Argeles --> voir comment étaler les paiement pour 100%
  - Envoyer cahier des charges candidature volet A, Medhi Aggio Perpi
  - Compléter BBDD Partenaires volet B
  - Formation gardeniser - solliciter des communes intéressées pour formation
- À faire : Agathe:**
  - Prendre rdv Marché Paysan - Bal Paysan avec la confédération paysanne
  - regarder Crater
  - Le petit mail de l'avancement du PAT
  - Un apéro 100% local pour mon événement
  - Totebag PAT
- En cours:**
  - CR concertation producteurs
  - Finir mise en page stratégie de communication
  - Travailler sur la restauration collective
- Terminé:**
  - DRAAF regarder outils mis en ligne
  - Reliver les informations de la concertation PJ
  - Relèver les instances de restauration collective du PPM --> A8905
  - Relaire fiche action Germen, avenant ?
  - Harisspourou retour sur carte sig
  - CR concertation producteurs
  - Appeler les producteurs pour concertation

Annexe 4 : Capture d'écran du listing d'acteurs PAT

# Carnet d'adresses PAT


Dernière mise à jour: 24 août 2022

Nom	Prénom	E-mail	Poste/Fonction	Nom structure
	Pierre-Michel		Président de l'asso/Formateur de jardins partagés	Les gardiens de la terre
	François		Chargée de mission PAT	Association Chemin faisant
	Titouan		Chargé de mission Projet Alimentaire Territorial	PETR Vidourle camargue
	Claire		Directrice/Chef cuisinier	Camion Chavanne
	Aurélié		Chargée de mission	GERMEN
	Xavier		Charge de mission Climat Air Energie - référent régional Adaptation au changement climatique	ADEME Direction Régionale Occitanie
	Marion		Consultante indépendante	Effet de Ser
	Stéphane		Coordinateur à la Tram'66	La Tram'66
	Alrich et Claude		Maraicher/Agriculteur	Exploitation agricole

Typologie d'acteurs	Champs d'action	Adresse	Numéro personnel	Numéro professionnel
Entreprise de distribution et commercialisation	Jardin partagés			
Fondations/Réseau PAT				
Fondations/Réseau PAT				
Entreprise de la restauration	Food truck			
Association/collectif citoyen	Maraichae			
Organisation professionnelle	Chantier d'insertion			
Recherche/Formation				
Association/collectif citoyen	Education à l'environnement			
Entreprise agricole	Levée de liège ( IBP réalisé là bas )			


## Envie de vous impliquer ?

### DÉCOUVRIR



Informez-vous sur le PAT  
sur le site du Pays Pyrénées  
Méditerranée

### SUIVRE



Inscrivez-vous à la lettre du  
PAT sur le site du Pays Pyrénées  
Méditerranée

## AGIR

Acteur-ice de la chaîne alimentaire

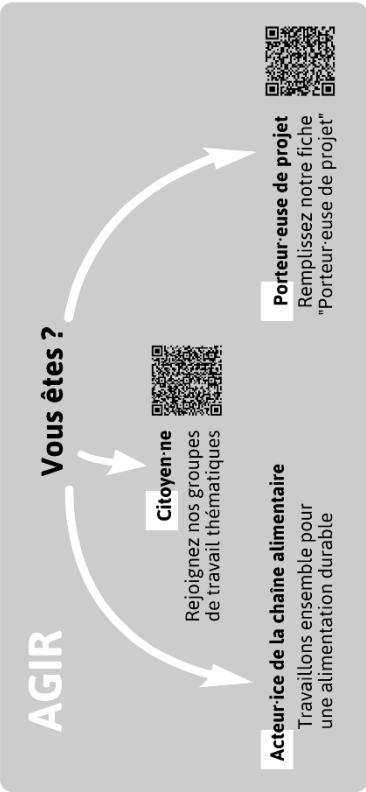
Travaillons ensemble pour  
une alimentation durable


Citoyen-ne


Rejoignez nos groupes  
de travail thématiques

Porteur-euse de projet

Rempilez notre fiche  
"Porteur-euse de projet"



 **Géraldine Caprani - Cheffe de projet :** [gcaprani@payspyreneesmediterranee.org](mailto:gcaprani@payspyreneesmediterranee.org)  
**Agathe Lecuru :** [stage.pat@payspyreneesmediterranee.org](mailto:stage.pat@payspyreneesmediterranee.org)



**Mar.i.Munt**  
PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE


Relocaliser l'alimentation et reconstruire un écosystème alimentaire valorisant les ressources du territoire pour "bien produire" et "bien manger"

## "Projet Alimentaire Territorial" ?

### Un projet...

dont l'objectif est de relocaliser l'agriculture, la pêche et l'alimentation sur notre territoire en soutenant l'installation d'agriculteur-ices, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, il s'élabore de manière collective à l'initiative des acteur-ices d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, professionnelles de la restauration et des métiers de bouche, citoyen-nés, etc.).

### porté par le...



**PAYS PYRÉNÉES  
MÉDITERRANÉE**

Association de développement local, qui a vocation à coordonner, impulser, expérimenter un projet de territoire défini en commun en faveur de la transition écologique

## notre territoire...

**4 communautés de communes**



**58 communes**

## Quels enjeux ?

Accessibilité de l'alimentation saine pour tout le monde

Juste rémunération des producteurs et producteurs locaux

Respect du vivant

Valorisation du patrimoine local

Mobilisation et implication

## Ensemble recréons un cercle vertueux de l'alimentation !






Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales





Mar i Munt

PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Dans quelle mesure la communication peut-elle être utile au PAT?  
Dans quelle mesure peut-elle résoudre des problèmes ou contribuer à la réussite du projet ?

## STRATÉGIE DE COMMUNICATION



1 / 58

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

## Sommaire

1. Contexte et enjeux du PAT
2. Objectifs de communication
3. Cibles de la communication
4. Actions de communication
  - a. Actions selon public cible
  - b. A destination de l'ensemble des cibles
  - c. Actions de communication interne
5. Canaux de communication
6. Messages de communication

2 / 58

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

## 1. CONTEXTE ET ENJEUX DU PAT



3 / 58

## "PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL" ?

Sur un territoire

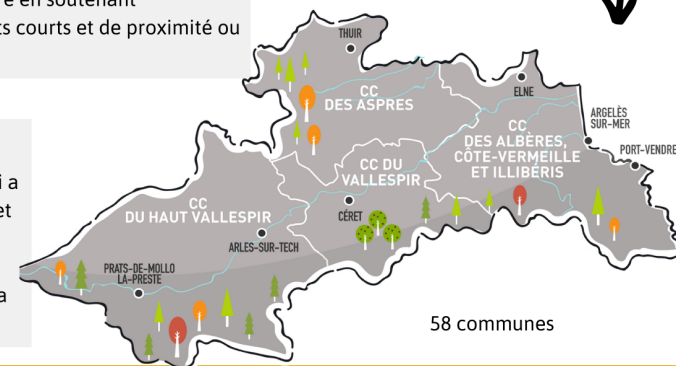
### Objectif du projet

Le PAT est un projet dont l'objectif est de relocaliser l'agriculture, la pêche et l'alimentation sur notre territoire en soutenant l'installation d'agriculteur-ices, les circuits courts et de proximité ou les produits locaux dans les cantines.

### Porté par ...



Association de développement local qui a vocation à coordonner et impulser un projet de territoire défini en commun en faveur de la transition écologique.



4 / 58

## QUELS ENJEUX ?



5 / 58

## AFOM DU PAT

### Atouts :

Caractéristiques du projet qui lui donne un avantage.

- Des moyens pour animer : Géraldine (cheffe du projet) Françoise (gestion administrative), Lenaïc (communication visuelle), Agathe (soutien déploiement du PAT)
- Forte motivation interne des membres de l'équipe pour développer ce projet
- Le PAT est intégré à la stratégie du Pays



### Faiblesses :

Caractéristiques du projet qui désavantage le projet.

- Moyens humains et financiers limités (temps et argent)
- Le PAT est un projet complexe du fait de la transversalité des thématiques abordées et des difficultés à le transmettre clairement
- Diagnostic partagé n'est pas réalisé et freine le développement du PAT
- Pas de stratégie de communication générale à l'échelle du Pays

6 / 58

## AFOM DU PAT

### Opportunités :

Éléments de l'environnement que le projet pourrait exploiter à son avantage.

- L'alimentation est une thématique qui intéresse
- L'alimentation s'inscrit dans la vie quotidienne : touche toute la population
- Des lois à l'échelle nationale fixent des objectifs de transition alimentaire EGAlim, économie circulaire ...
- Un réseau d'acteur-rices non structuré travaille pour la transition alimentation sur le territoire avec des possibilités de partenariats

### Menaces :

Éléments de l'environnement qui pourraient causer des problèmes au projet.

- Conflits d'intérêts forts autour des thématiques traitées par le PAT
- Acteur-rices qui bifurquent des orientations fixées par le projet
- Des citoyen-nes peu habitués à s'impliquer dans les projets



7 / 58

## PROJET ALIMENTAIRE

### Pourquoi une stratégie de communication ?

« Document de référence structurant la communication d'un projet »

Le projet alimentaire territorial « Mar i Munt » est en plein déploiement. La viabilité du projet sur le court et long terme passe par une bonne communication interne entre les membres de l'équipe PAT ainsi qu'externe avec tous les acteur-rices gravitant autour de ce projet. Pour cela, il est nécessaire de construire ensemble en interne une stratégie de communication permettant de donner cohérence et lisibilité au projet.

8 / 58



# PROJET ALIMENTAIRE

## 2. OBJECTIFS DE COMMUNICATION



## OBJECTIFS DE COMMUNICATION

1

ÉTABLIR DE BONNES BASES COMMUNICATION INTERNE

2

MOBILISER LES ACTEUR·ICES GRAVITANT AUTOUR DU PAT


3

VALORISER LE PROJET PAT ET SES ACTIONS



# PROJET ALIMENTAIRE

## 2. CIBLES DE LA COMMUNICATION



## LE COEUR DE CIBLE



Elu·es et technicien·nes du PPM

Regroupe les élu es et technicien nes du territoire du PPM



Elu·es référents PAT

Regroupe les élu es référents du projet PAT dans les 4 CC



Porteur·euses de projets

Regroupe tous les porteur·euses de projets voulant travailler sur des thématiques en relation avec le PAT



Habitant·es

Regroupe les 109 000 habitant·es du PPM



Producteur·rices

Regroupe les producteur·rices du PPM. Terme générique pour désigner les maraîcher·eres, éleveur·euses, viticulteur·trices, pêcheur·euses...

## CIBLES SECONDAIRES

Autres PAT

Public scolaire

Recherche et formation (Lycée agricole, Université perpignan, IUT)

Organisations professionnelles :  
Chambres consulaires (CA, CCI, CMA)

Gestionnaires d'espaces naturels, culturels et patrimoniaux



Services déconcentrés de l'État

Fondations

Structures de la Catalogne

Entreprises de distribution et commercialisation

Entreprises agroalimentaires

Associations/Collectifs citoyens

Touristes

13 / 58

# PROJET ALIMENTAIRE

## 2. ACTIONS DE COMMUNICATION

### a. Selon le coeur de cible

14 / 58

## LES ELU-ES ET TECHNICIEN·NES DU PPM

Connaissent le PPM : Connaissent le PAT :

Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Bien-être de la commune, restauration collective, jardins partagés, économie locale

Contraintes:



Age moyen : 50 ans

Objectifs de communication:

- Faire connaître la démarche PAT
- Mobiliser sur les thématiques dont ils ont les compétences



Elu-es et technicien·nes du PPM

Regroupe les élu es et technicien nes du territoire du PPM

15 / 58

## LES ELU-ES ET TECHNICIEN·NES DU PPM



OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- FAIRE CONNAÎTRE LA DÉMARCHE PAT
- MOBILISER SUR LES THÉMATIQUES DONT ILS ONT LES COMPÉTENCES



ACTIONS DE COMMUNICATION

16 / 58



## RÉUNION DE PRÉSENTATION DU PAT DANS LES 4 CC

**Qui ? :** Présenté par GC

**Pour qui ? :** Les élu·es et technicien·nes des CC.

**Comment ? :** Création d'un diaporama PAT

### Structuration:

- Présentation du PPM
- Présentation du PAT :
  - Définition, calendrier, gouvernance
  - Quelles actions concrètes ? + focus sur celles de la CC
- Moment participatif : Quels projets dans la CC ?
- Présentation des outils de communication à disposition des élu·es disponibles sur le site du PPM ou à emprunter (kakémono + flamme).
- Avez vous des besoins ? Quelles sont vos attentes du PAT ? --> proposition d'une réunion ciblée par commune

## RÉUNION CIBLÉE DE PRÉSENTATION DU PAT DANS LES COMMUNES

**Qui ? :** Présenté par GC ou les élu·es référents PAT

**Pour qui ? :** Les élu·es et technicien·es communaux

**Comment ? :** Même structuration autour d'un diapo qu'avec les CC + focus sur besoins de leur commune.

Coupler les réunions dans les CC avec un apéro 100% local



## UN APÉRO 100% LOCAL POUR MON ÉVÉNEMENT

**Qui ? :** Réalisé par Agathe

**Pour qui ? :** Les élu·es et technicien·nes des CC et communes

**Comment ? :** Création d'une fiche de proposition de produits locaux pour apéritifs/goûters à l'échelle du PPM mais qui pourra aussi être décliné à l'échelle des CC.

### Structuration:

- Proposition de produits par catégories
- Localisation de leurs points de vente
- Proposition par budget : 20€, 30€ et 50€
- Etiquettes d'identification des produits à remplir avec logo PAT

Diffusion : par mail et disponible sur le site du PPM + application à chaque événement mené par le PPM

## LES PRODUCTEURS DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Qui ? :** Réalisé par Agathe

**Pour qui ? :** Les élu·es et technicien·nes des CC

**Comment ? :** Création d'un modèle de tableau excel à compléter par les producteurs présents sur la CC. Peut être utilisé comme outil interne des CC ou comme base de communication auprès des habitants.

Structuration: Tableau excel divisé en 8 + marchés

- |                       |            |
|-----------------------|------------|
| • Fruits et légumes   | • Oeuf     |
| • Huile d'olive       | • Fromages |
| • Plantes aromatiques | • Viande   |
| • Miel                | • Vins     |

S'inspirer de celui du chargé de mission alimentation d'Argeles



## LES MARCHÉS DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Qui ? :** Réalisé par Agathe

**Pour qui ? :** Les élu·es et technicien·nes des CC et communes

**Comment ? :** Création d'une fiche de recensement des marchés par CC.

### Structuration:

- Listing excel par CC
- Listing à l'échelle du PPM
- Proposition d'une mise en page pour communication papier/posts réseaux/ site internet auprès de la population sur demande.
- Actualisation de la carte Localisez

Diffusion : par mail, disponible site PPM et carte Localisez

## JOURNÉE THÉMATIQUE: "UNE CANTINE BIO LOCALE C'EST POSSIBLE"

**Qui ? :** PPM, FCPE, CIVAM, CAP66

**Pour qui ? :** Les élu·es et technicien·nes des CC et communes.

Reste du public à définir.

**Comment ? :** Journée organisée autour de conférences le matin, repas bio, ateliers cuisine, tables rondes. Cet événement est en cours de réflexion.

Le PPM serait partenaire de cette journée:

- Peut apporter une animation " Atelier transition restauration collective" - Financement volet A
- Soutien organisation et communication
- Ressources humaines



## JOURNÉE THÉMATIQUE: "DES JARDINS PARTAGÉS DANS MA COMMUNE, C'EST POSSIBLE !"

**Qui ? :** Réalisé par Agathe + à définir

**Pour qui ? :** Les élu·es et technicien·nes des CC et communes.

Reste du public à définir

**Comment ? :** Le PAT possède un financement via le volet A pour l'organisation d'un éductour des jardins partagés.

Événement à réfléchir plus en détail.



DES MODIFICATIONS À APPORTER ?  
D'AUTRES IDÉES D' ACTIONS ?

PROJET  
TERRITORIAL



Connaissent le PPM :  | Connaissent le PAT :



Age moyen : 55 ans

Élu·es référents  
PAT

Regroupe les élu·es  
référents du projet  
PAT dans les 4 CC

Préoccupations en lien ou non avec  
l'alimentation:

Convaincus par la démarche PAT mais  
conscients des freins des autres élu·es

Contraintes:



Objectifs de la communication:

- Faire des élu·es référents des ambassadeur·rices du PAT
- Mobiliser les élu·es référents pour:
  - la gouvernance
  - remonter des projets
  - diffuser la démarche PAT
  - convaincre les autres élus



OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- FAIRE DES ÉLU·ES RÉFÉRENTS DES AMBASSADEUR·RICES DU PAT
- MOBILISER LES ÉLU·ES RÉFÉRENTS POUR:
  - LA GOUVERNANCE
  - REMONTER DES PROJETS
  - DIFFUSER LA DÉMARCHE PAT
  - CONVAINCRE LES AUTRES ÉLU·ES



ACTIONS DE COMMUNICATION

FAIRE DES ÉLU·ES  
RÉFÉRENTS DES  
AMBASSADEUR·RICES DU PAT



KIT DE COMMUNICATION PAT DES  
ÉLU·ES RÉFÉRENTS

Qui ? : Par le PPM

Pour qui ? : Les élu·es référents PAT

Comment ? : Kit de communication sous 2 formats  
(numérique et papier) contenant divers outils de  
communication.

Contenu du kit version numérique  
(disponible sur le site du PPM):

- Diapo présentation du PAT
- Plaquette présentation du PAT
- Plaquette des actions volet B
- Affiche avec logo PAT
- Logos PAT
- Formulaire de recensement projets

Contenu du kit version papier  
(documents distribués dans une  
pochette lors de la prochaine  
réunion des élus référents):

Même contenu qu'en version  
numérique !

+ possibilité d'emprunter flamme et kakémono

LE PETIT MAIL DE L'AVANCEMENT DU PAT

Qui ? : Par Agathe et GC

Pour qui ? : Les élu·es référents + (technicien·nes référents  
concernés par le PAT)

Comment ? : Envoi d'un mail mensuel pour tenir les élu·es  
référents informés de l'avancé du projet.

Structuration : Elaboration d'un modèle de mail (max 10/15  
lignes)

- Points sur l'avancement du PAT
- Exemple d'actions de communes sur l'alimentation durable
- Le formulaire de recensement de projets



## RÉUNION TRIMESTRIELLE DES ÉLU·ES RÉFÉRENTS

**Qui ? :** Par le GC

**Pour qui ? :** Les élu·es référents PAT

**Comment ? :** Réunion des élu·es référents tous les trimestres.

### Structuration :

- Diaporama de présentation de l'avancé du projet
- Moment participatif/d'échange sur une thématique prioritaire
- Fixer les prochaines orientations du projet

## RÉFLEXION SUR LA CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

**Qui ? :** Par PPM

**Pour qui ? :** Les habitant·es

**Comment ? :** La mise en place du Conseil local de l'alimentation doit faire l'objet d'une réflexion entreprise avec les élu·es référents.

### Structuration:

- Définir la faisabilité d'un tel conseil (Cf lettres aux maires du PAT de Vidourle-Camargue/ conseil national de l'alimentation)
- Définir rôle et missions



## KIT DE L'ELU·E RÉFÉRENT D'UN PÔLE THÉMATIQUE

**Qui ? :** Par Agathe

**Pour qui ? :** Les élu·es référents PAT

**Comment ? :** Le PAT comporte 5 pôles thématiques :

- Foncier/ Eau
- Santé/ Education alimentaire
- Restau co/ Circuits/ Boutiques
- Transition agroécologique
- Chantiers d'insertion/ jardins partagés

Pour chaque pôle fournir à l'él·u·e :

- Des ressources documentaires + exemples actions d'autres PAT
- Si possible un mooc sur le thème
- Les contacts des acteurs clés du PPM sur la thématique

Diffusion : par mail ou sous format papier



DES MODIFICATIONS À APPORTER ?  
D'AUTRES IDÉES D' ACTIONS ?



Connaissent le PPM : Connaissent le PAT :

Age moyen : 35 ans

### Objectifs de la communication:

- Faire connaître le PPM et le PAT.
- Identifier les acteur·rices clés.
- Mobiliser les porteur·euses de projets pour:
  - recueillir les projets
  - impliquer dans les pôles thématiques
  - mettre en réseau
  - transmettre des infos aidantes

Porteur·euses de projets

Regroupe tous les porteur·euses de projets voulant travailler sur des thématiques en relation avec le PAT

### Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Donner vie à leurs projets  
Engagement en faveur de la transition alimentaire  
Manque de connaissances des collectivités et financements

Contraintes:





OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- FAIRE CONNAÎTRE LE PPM ET LE PAT
- IDENTIFIER LES ACTEUR·RICES CLÉS
- MOBILISER LES PORTEUR·EUSES DE PROJETS POUR:
  - RECUEILLIR LES PROJETS
  - IMPLIQUER DANS LES PÔLES THÉMATIQUES
  - METTRE EN RÉSEAU
  - TRANSMETTRE DES INFOS AIDANTES



ACTIONS DE COMMUNICATION



FORMULAIRE ET FICHE DE RECENSEMENT DE PROJET

- Qui ? : Par Agathe  
 Pour qui ? : Pour PPM concernant les porteur-euses de projet  
 Comment ? : Création d'un formulaire en ligne sur le site du PPM de recensement de projets
- +
- Apporter une version papier de cette fiche de recensement lors d'événements
- +
- Les informer sur le bulletin de veille du PPM

RELAYER LES ÉVÉNEMENTS DES PARTENAIRES

- Qui ? : Par PPM  
 Pour qui ? : Les porteur-euses de projets et réseaux sociaux  
 Comment ? : Faire une veille plus constante sur les événements en lien avec l'alimentation dans le but :
- De s'y déplacer
  - De relayer l'information aux porteur-euses pouvant être intéressés
  - Diffuser les événements plus largement sur les réseaux sociaux du PPM



IDENTIFIER LES PORTEUR·EUSES DE PROJETS

- Qui ? : Par Agathe et GC  
 Pour qui ? : Pour PPM concernant les porteur-euses de projet  
 Comment ? : Création d'un onglet dans la BBDD de porteur-euses de projets + création d'un dossier dans le NAS avec leurs documents

LA RENCONTRE DES PORTEUR·EUSES DE PROJETS ALIMENTATION

- Qui ? : Par le PPM  
 Pour qui ? : Les porteur-euses de projets  
 Comment ? : Mise en place d'une rencontre type "Speed dating" des porteur-euses de projets.

- Structuration:
- Présentation du PAT
  - Chaque porteur-euses de projet reste 5 minutes à la table de l'autre et doit présenter son projet en 2min30.
  - Au bout de 5 min. un des deux se déplace.

But : créer des synergies, faciliter les échanges et prises de contacts.



MOBILISER À TRAVERS LES PÔLES THÉMATIQUES

- Qui ? : Le PPM  
 Pour qui ? : Les porteur-euses de projets  
 Comment ? : Informer sur l'existence des 5 pôles thématiques et leur proposer de s'y inscrire :
- Foncier/ Eau
  - Santé/ Education alimentaire
  - Restau co/ Circuits/ Boutiques
  - Transition agroécologique
  - Chantiers d'insertion/ jardins partagés

...



DES MODIFICATIONS À APPORTER ?  
D'AUTRES IDÉES D' ACTIONS ?



Habitant·es

Regroupe les  
109 000  
habitant·es du  
PPM

Connaissent le PPM : **X** | Connaissent le PAT : **X**

Age moyen : Sans distinction d'âge.  
Toutefois 37% population à + de 60 ans

Objectifs de la communication:

- Faire connaître le PPM et le PAT.
- Sensibiliser sur les liens entre alimentation et impact environnemental, social et économique ainsi que la santé
- Faire passer à l'action à l'échelle individuelle : inciter à acheter local et/ou bio
- Faire passer à l'action à l'échelle collective via la création du Conseil Local de l'Alimentation

Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Manger des produits de qualité, sains et à bas prix. "Le supermarché c'est plus pratique". La santé de leurs proches.

Contraintes:



OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- FAIRE CONNAÎTRE LE PPM ET LE PAT
- SENSIBILISER SUR LES LIENS ENTRE ALIMENTATION ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE AINSI QUE LA SANTÉ
- FAIRE PASSER À L'ACTION À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE : INCITER À ACHETER LOCAL ET/OU BIO
- FAIRE PASSER À L'ACTION À L'ÉCHELLE COLLECTIVE VIA LA CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

→ ACTIONS DE COMMUNICATION

FAIRE CONNAÎTRE LE PPM ET LE PAT



CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION POUR FAIRE CONNAÎTRE LE PPM

Qui ? : Par PPM

Pour qui ? : Les habitant·es

Comment ? : Le PPM n'est à l'origine pas une structure qui communique directement avec les habitant·es et n'a pas vocation à accueillir du public.

Or le PAT par sa volonté de recréer un écosystème alimentaire vertueux demande l'implication des citoyen·nes.

Un effort de communication envers les habitant·es devra donc être fait à l'échelle du PPM ainsi qu'à l'échelle du PAT --> la création d'outils découlera ou non de la volonté du PPM d'aller dans ce sens.

Ex : utiliser le site des CC pour donner de la visibilité au PPM

BENCHMARK DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET OUTILS DE COM

Qui ? : Par Agathe

Pour qui ? : Les habitant·es

Comment ? : Pour mettre en place des activités de sensibilisation et des outils de communication efficaces, le PAT doit s'inspirer d'initiatives inspirantes et cela à différentes échelles:

- communes du PPM
- CC
- autres PAT
- autres acteur·rices traitant les thématiques de la transition alimentaire

Créer un dossier sur le NAS de recensement des activités de sensibilisation.

SENSIBILISER SUR LES LIENS ENTRE ALIMENTATION ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE AINSI QUE LA SANTÉ



CRÉATION D'UNE BD "LES RECETTES DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE DU PPM"

**Qui ? :** Par PPM et Conseil Local de l'Alimentation  
**Pour qui ? :** Les habitant·es, les collectivités  
**Comment ? :** Co-construire d'une bande dessinée avec le CLA. Le but serait de donner de la visibilité aux actions du PAT en appliquant les acteur·trices du terroire. La BD permettrait de résumer des rencontres sur les actions du PAT --> rediriger financement de l'ouvrage de cuisine - volet A

**Exemples :**

- les enfants de Cerbère vont faire des jus dans une EHPAD
- des lycéens visitent le projet GERMEN
- les élus rencontrent le chargé de mission alimentation d'Argèles
- le CLA écrit une BD

EVENEMENT DE SENSIBILISATION ENTRE LIEN ALIMENTATION ET SANTÉ

**Qui ? :** Par PPM + CLS  
**Pour qui ? :** Les habitant·es  
**Comment ? :** A définir. Grâce à la participation du PPM à la réunion de concertation du Contrat Local de Santé, de possibles partenariats ont pu être repérés. L'objectif est donc de lancer une dynamique pour sensibiliser la population sur le lien entre l'alimentation et la santé.

FAIRE PASSER À L'ACTION À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE : INCITER À ACHETER LOCAL ET/OU BIO



"LA SEMAINE PAT": UN PARTENARIAT AVEC LES BIBLIOTHÈQUES DU PAYS

**Qui ? :** Par PPM et bibliothèques du PPM  
**Pour qui ? :** Les habitant·es  
**Comment ? :** En collaboration avec les bibliothèques du Pays ( sous responsabilité des communautés de communes) mettre en place une semaine PAT pour mettre en avant des ressources pour petits et grands concernant l'alimentation durable + plaquettes PAT et infographies de sensibilisation.

Cette semaine pourrait être combiné avec la semaine du goût, de l'

LES DÉFIS FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE

**Qui ? :** Par PPM + partenaires  
**Pour qui ? :** Les habitant·es (familles)  
**Comment ? :** Les défis à alimentation positive est une démarche portée par le réseau des agriculteurs et agricultrices bio, membre de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique). Différents ateliers sont mis en place par 10 à 15 familles. L'objectifs est de démontrer comment manger plus sain plus local sans augmenter son budget.

Exemples d'ateliers :

- Visites de fermes
- Cuisine végétale/locale/de saison
- Jardinage
- Atelier anti-gaspi

FAIRE PASSER À L'ACTION À L'ÉCHELLE COLLECTIVE VIA LA CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION



SENSIBILISER LES HABITANT·ES PAR LA CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION

**Qui ? :** Par PPM  
**Pour qui ? :** Les habitant·es --> 1 ou 2 par commune en fonction de la motivation des volontaires  
**Comment ? :**

Création d'une Conseil Local de l'Alimentation après approbation du CoPil. Le but est de faire participer les citoyen·nes à la prise de certaines décision du PAT ainsi que de faire vivre le PAT.

**1ère étape :**

Présentation du PAT  
 Mobilisation à travers la participation à une fresque de l'alimentation - PAT volet A

**2ème étape :**

Proposition de missions :

- Benchmark des activités de sensibilisation
- Benchmark des outils de communication
- Création des fiches "les producteurs de ma commune" et "Les marchés du Pays"
- Rédaction d'articles
- Leur accorder un budget pour la mise en place d'évènements
- Orientations pour la création du livre
- Actualisation de la carte localisez en lien avec l'alimentation

DES MODIFICATIONS À APPORTER ?  
 D'AUTRES IDÉES D' ACTIONS ?







Connaissent le PPM : **X** | Connaissent le PAT : **X**

Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Impacts aléas climatiques et rentabilité économique

Conventionnels : Hausse du prix des engrais et carburants  
Engagés : Produire sans détruire le vivant

Contraintes:

Age moyen : conventionnels 55 ans / engagés 35 ans

Objectifs de la communication:

- Faire connaître le PPM et le PAT.
- Identifier les producteur·rices
- Mobiliser les producteurs :
  - recueillir les projets
  - impliquer dans les pôles thématiques
  - mettre en réseau
  - transmettre des infos aidantes
- Valoriser les producteur·rices locaux

Producteur·rices

Regroupe les producteur·rices du PPM. Terme générique pour désigner les maraîcher·eres, éleveur·euses, viticulteur·trices, pêcheur·euses...



OBJECTIFS DE COMMUNICATION

- **MIEUX CONNAITRE LES PRODUCTEUR·RICES**
- **VALORISER LE MÉTIER DE PRODUCTEUR·RICES ET LES PRODUITS LOCAUX**



ACTIONS DE COMMUNICATION

MIEUX CONNAITRE LES PRODUCTEUR·RICES



### DOCUMENTATION PAT CIBLÉE ENVERS LES PRODUCTEUR·RICES

Qui ? : Par Agathe

Pour qui ? : Les producteur·rices

Comment ? :

Création d'une brochure et/ou diapo mettant en avant le rôle des producteur·rices dans l'écosystème du PAT.

Informier sur l'avantage du PAT et LEADER :

- animation, communication, mise en réseau, intégrer les pôles thématiques
- financement projets collectifs portés par des associations ou des collectivités + espaces tests agricoles

### IDENTIFIER LES PRODUCTEUR·RICES

Qui ? : Par Agathe et Géraldine

Pour qui ? : Pour PPM concernant les producteur·rices

Comment ? : Création d'un onglet dans la BBDD de producteurs + création d'un dossier dans le NAS avec leurs documents

VALORISER LE MÉTIER DE PRODUCTEUR·RICES ET LES PRODUITS LOCAUX



### LES PORTRAITS DES PRODUCTEUR·RICES DU PPM

Qui ? : Par Agathe

Pour qui ? : A destination des autres cibles

Comment ? : Création de portraits dans le but de valoriser le métier et les produits.

Structuration:

- Création du questionnaire "Portrait de producteurs"
- Création d'une mise en page (voir support)
- Rencontre des producteur·rices sur leur exploitation
- Compilation des infos pour mise en page
- Diffusion: via des posts sur les réseaux sociaux, site du PPM ou dans lettre d'info + diffusion auprès du producteur·rices concernés pour qu'ils se saisissent de l'outil pour communiquer

### L'EXPO DES PORTRAITS DES PRODUCTEUR·RICES DU PPM

Qui ? : Par ???

Pour qui ? : A destination des autres cibles

Comment ? :

Valoriser les portraits réalisés par le biais d'une exposition, lors de "la semaine PAT" dans les bibliothèques ou de manière virtuelle par exemple.

DES MODIFICATIONS À APPORTER ?  
D'AUTRES IDÉES D' ACTIONS ?

## 2. ACTIONS DE COMMUNICATION

b. A destination de l'ensemble des cibles



### LE COEUR DE CIBLE + CIBLE SECONDAIRE



#### ACTUALISER RÉGULIÈREMENT LES INFOS PAT SUR LE SITE DU PPM

**Qui ?** : Par Lénaïc

**Pour qui ?** : Le coeur de cible + cible secondaire

**Comment ?** :

Réfléchir à la structuration des infos PAT sur le site du PPM et ajouter des sections.

##### Création de sections :

- Les actions du volet B
- Ressources par pôles thématiques (pdf, vidéos, livres etc..)
- Actualités sur la transition alimentaire (relais d'informations intéressantes et diverses) .

Actualiser plus régulièrement le site

#### LETTRE D'INFORMATION DU PAT

**Qui ?** : Par Agathe, Géraldine et Lénaïc

**Pour qui ?** : Le coeur de cible + cible secondaire

**Comment ?** : Décider des modalités de la lettre d'info :

- Format (pdf / lettre électronique)
- Fréquence ( tous les 2 mois / 1 fois par semestre)
- Contenu
- Listing émission

### LE COEUR DE CIBLE + CIBLE SECONDAIRE



#### PROMOUVOIR LES ACTIONS RÉALISÉES VIA LA CARTE "LOCALISEZ!"

**Qui ?** : Par Lénaïc

**Pour qui ?** : Le coeur de cible + cible secondaire

**Comment ?** : "Localisez!" est une cartographie interactive des initiatives du PPM. Elle répertorie et donne à voir ces initiatives à l'aide d'icônes thématiques, et invite les internautes à contribuer en ajoutant les initiatives dont ils sont à l'origine ou dont ils ont connaissance

L'objectif est de se servir de cette initiative existante pour lister:

- les marchés
- les points de vente
- les projets

#### SOLLICITER JEAN PLOUZENNEC POUR ÊTRE L'AMBASSEUR DU PAT

**Qui ?** : Par la présidente du PPM Nathalie Regond Planas

**Pour qui ?** : Le coeur de cible + cible secondaire

**Comment ?** :

Jean Plouzenec est un maître cuisiner de France et président des Toques Blanches du Roussillon. Très impliqué dans la valorisation des produits régionaux, il pourrait être intéressant de le solliciter pour être l'ambassadeur du PAT.

## 2. ACTIONS DE COMMUNICATION

### c. actions de communication interne



49 / 58

## COMMUNICATION INTERNE DU PAT

### ENTRE GÉRALDINE ET AGATHE

#### Mise en place d'outils de gestion/suivi

- Trello
- BBDD
- Mails
- Points réguliers sur avancement du projet



### ENTRE LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PROJET PAT

#### Mise en place d'outils de gestion/suivi:

- Team's PAT
- Réunion 1 vendredi sur 2
- Mails

### ENTRE LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PPM

- Diffusion des informations structurantes (en fonction des besoins):
  - par mail
  - oralement lors des réunions d'équipe
- Création d'une diapo type de présentation du PAT à disposition de l'équipe pour insérer dans leurs diaporama

50 / 58

## 3. MESSAGES DE COMMUNICATION



51 / 58

## MESSAGES DE COMMUNICATION

ENSEMBLE RECRÉONS UN CERCLE VERTUEUX DE L'ALIMENTATION

EXEMPLE SLOGAN DU PAT

52 / 58

RELOCALISER L'ALIMENTATION ET RECONSTITUER UN  
ÉCOSYSTÈME ALIMENTAIRE VALORISANT LES RESSOURCES  
DU TERRITOIRE POUR BIEN PRODUIRE ET BIEN MANGER

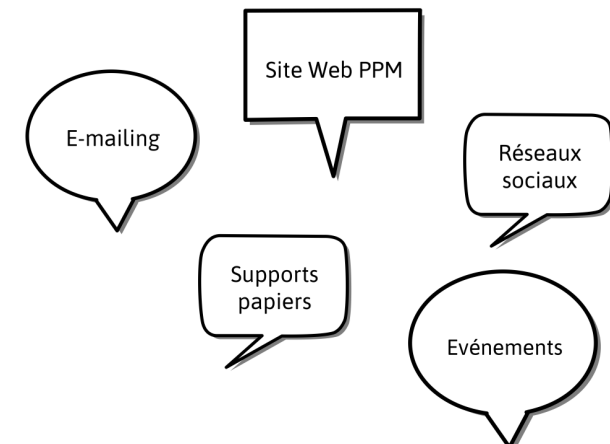
PHRASE DE RÉSUMÉ DU PROJET

QUELS MESSAGES À AJOUTER ?  
DÉCLINAISON D'UN SLOGAN PAR PUBLIC CIBLE ?

PHRASE DE RÉSUMÉ DU PROJET

# PROJET ALIMENTAIRE

## 4. CANAUX DE COMMUNICATION



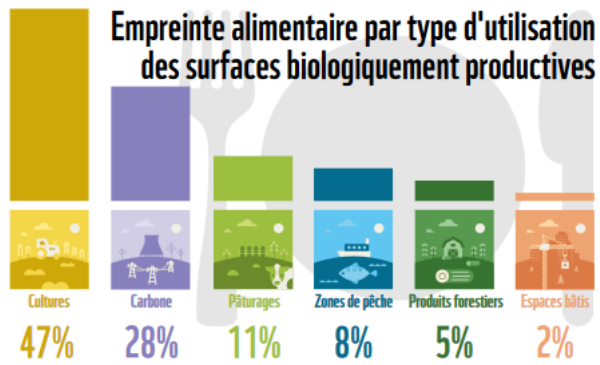
## Questions

- Quelles phases d'exécution de la stratégie ?
- Quels moyens humains pour l'exécution ?
- Des remarques sur la stratégie ?
- Des améliorations ?

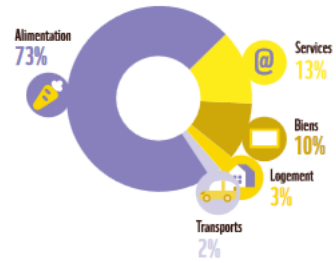


## LEXIQUE

PPM : Pays Pyrénées Méditerranée  
PAT : Projet Alimentaire Territorial  
CC : Communauté de communes  
CLA : Conseil Local de l'Alimentation  
BBDD : Base de données  
BD : Bande dessinée  
GC : Géraldine Caprani  
NAS : réseau en ligne de documents du PPM



### Catégories de consommation mobilisant la catégorie d'empreinte "Cultures"





**Mar i Munt**  
PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

## FICHE de CAPITALISATION

### Nom de l'action:

[Recopier nom de l'action sur la « Fiche action »]

**Objectif :** [Construire collectivement et faire vivre le PAT OU Préparer la résilience alimentaire et la transition écologique OU Intégrer l'humain et faire de l'alimentation un vecteur de progrès social]

**Chantier :** [Recopier Chantier sur la « Fiche action »]

### Résumé de l'action

[Complétez]

### Contexte et résultats attendus

[Complétez]

### Méthodologie et déroulement

[Complétez]

### Résultats obtenus et impact sur le territoire

[Complétez]

## Illustrations

[Collez ici vos illustrations]

## Clés de réussite / écueils à éviter

[Complétez]

## Points de satisfaction, enseignements et perspectives

[Complétez]

## Fiche d'identité de l'action

Responsable de l'action : [Complétez]

[Logo du responsable de l'action]

Partenariat technique :  
[Complétez]

Budget total : [Complétez]

Période de réalisation : [Complétez]

Plan de financement :  
✕ Autofinancement : [Complétez]  
✕ Volet B PAT : [Complétez]

Autres financements : [Complétez avec les autres financements éventuels]

Pour en savoir plus : [Complétez]

## FICHE de CAPITALISATION



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales





## AFOM DU PAT

### Atouts :

*Caractéristiques du projet qui lui donne un avantage.*

- Des moyens pour animer : Géraldine (cheffe du projet) Françoise (gestion administrative), Lenaïc (communication visuelle), Agathe (soutien déploiement du PAT)
- Forte motivation interne des membres de l'équipe pour développer ce projet
- Le PAT est intégré à la stratégie du Pays



### Faiblesses :

*Caractéristiques du projet qui désavantage le projet.*

- Moyens humains et financiers limités (temps et argent)
- Le PAT est un projet complexe du fait de la transversalité des thématiques abordées et des difficultés à le transmettre clairement
- Diagnostic partagé n'est pas réalisé et freine le développement du PAT
- Pas de stratégie de communication générale à l'échelle du Pays

## AFOM DU PAT

### Opportunités :

*Éléments de l'environnement que le projet pourrait exploiter à son avantage.*

- L'alimentation est une thématique qui intéresse
- L'alimentation s'inscrit dans la vie quotidienne : touche toute la population
- Des lois à l'échelle nationale fixent des objectifs de transition alimentaire EGAlim, économie circulaire ...
- Un réseau d'acteur·rices non structuré travaille pour la transition alimentation sur le territoire avec des possibilités de partenariats

### Menaces :



*Éléments de l'environnement qui pourraient causer des problèmes au projet.*

- Conflits d'intérêts forts autour des thématiques traitées par le PAT
- Acteur·rices qui bifurquent des orientations fixées par le projet
- Des citoyen·nes peu habitués à s'impliquer dans les projets



## Annexe 10 : Les publics cibles de la stratégie de communication

### LES ELU·ES ET TECHNICIEN·NES DU PPM

Connaissent le PPM :  Connaissent le PAT : 

Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Bien-être de la commune, restauration collective, jardins partagés, économie locale

Contraintes:



Age moyen : 50 ans

Objectifs de communication:

- Faire connaître la démarche PAT
- Mobiliser sur les thématiques dont ils ont les compétences



Elu·es et technicien·nes du PPM

Regroupe les élu·es et technicien·nes du territoire du PPM

### LES ELU·ES RÉFÉRENTS PAT

Connaissent le PPM :  Connaissent le PAT : 

Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Convaincus par la démarche PAT mais conscients des freins des autres élu·es

Contraintes:



Age moyen : 55 ans

Objectifs de la communication:

- Faire des élu·es référents des ambassadeur·rices du PAT
- Mobiliser les élu·es référents pour:
  - la gouvernance
  - remonter des projets
  - diffuser la démarche PAT
  - convaincre les autres élus



Elu·es référents PAT

Regroupe les élu·es référents du projet PAT dans les 4 CC

## LES PORTEUR·EUSES DE PROJETS



Connaissent le PPM : | Connaissent le PAT :



Age moyen : 35 ans

Objectifs de la communication:

- Faire connaître le PPM et le PAT.
- Identifier les acteur·rices clés.
- Mobiliser les porteur·euses de projets pour:
  - recueillir les projets
  - impliquer dans les pôles thématiques
  - mettre en réseau
  - transmettre des infos aidantes

Porteur·euses de projets

Regroupe tous les porteur·euses de projets voulant travailler sur des thématiques en relation avec le PAT

Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Donner vie à leurs projets  
Engagement en faveur de la transition alimentaire  
Manque de connaissances des collectivités et financements

Contraintes:



## LES HABITANT·ES



Connaissent le PPM : | Connaissent le PAT :



Age moyen : Sans distinction d'âge.  
Toutefois 37% population à + de 60 ans

Objectifs de la communication:

- Faire connaître le PPM et le PAT.
- Sensibiliser sur les liens entre alimentation et impact environnemental, social et économique ainsi que la santé
- Faire passer à l'action à l'échelle individuelle : inciter à acheter local et/ou bio
- Faire passer à l'action à l'échelle collective via la création du Conseil Local de l'Alimentation

Habitant·es

Regroupe les 109 000 habitant·es du PPM

Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Manger des produits de qualité, sains et à bas prix. "Le supermarché c'est plus pratique". La santé de leurs proches.

Contraintes:





## Producteur·rices

Regroupe les producteur·rices du PPM. Terme générique pour désigner les maraîcher·eres, éleveur·euses, viticulteur·trices, pêcheur·euses...

Connaissent le PPM : **X** | Connaissent le PAT : **X**

Age moyen : conventionnels 55 ans / engagés 35 ans

### Objectifs de la communication:

- Faire connaître le PPM et le PAT.
- Identifier les producteur·rices
- Mobiliser les producteurs :
  - recueillir les projets
  - impliquer dans les pôles thématiques
  - mettre en réseau
  - transmettre des infos aidantes
- Valoriser les producteur·rices locaux

### Préoccupations en lien ou non avec l'alimentation:

Impacts aléas climatiques et rentabilité économique

Conventionnels : Hausse du prix des engrais et carburants	Engagés : Produire sans détruire le vivant
--	--

Contraintes:

